



# Prévention du décrochage scolaire - Accompagnement de jeunes en voie de décrochage ou décrocheurs pour une insertion sociale et professionnelle

**Thématique :** Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs - AP1 / 285

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### ELIE GALLON CONSULTANT



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



## FICHE SYNTHÉTIQUE

---

### **Prévention du décrochage scolaire - Accompagnement de jeunes en voie de décrochage ou décrocheurs pour une insertion sociale et professionnelle**

**Thématique :** Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs - AP1 / 285

Structure porteuse du projet  
Ligue de l'Enseignement de la Loire

Nom et Prénom de la personne en charge du projet, Fonction dans la structure  
Laurent SUE  
Secrétaire Général de la Ligue de l'Enseignement de la Loire

Structure porteuse de l'évaluation  
**ELIE GALLON CONSULTANT**

Nom et Prénom de la personne en charge de l'évaluation, Fonction dans la structure  
Elie GALLON, directeur

Durée d'expérimentation : 2 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : juillet 2012



# RÉSUMÉ

---

**Objet** : L'expérimentation consiste à proposer, en concertation avec les équipes éducatives des établissements concernés, un programme dédié à la prévention du décrochage scolaire et à la lutte contre ses effets.

## Hypothèses liées à l'expérimentation

- Le fait de proposer un suivi de proximité, essentiellement individualisé par le tutorat, doit permettre de raccrocher des jeunes, soit à la formation initiale, soit à une solution d'insertion professionnelle.
- On ne peut pas avancer substantiellement dans les objectifs expérimentaux si l'on ne travaille pas aussi avec les acteurs institutionnels sous le double angle de la sensibilisation et de la structuration de la réponse dans un cadre partenarial.

## Les principaux résultats confirment :

- L'accès à des solutions d'un nombre significatif de jeunes,
- l'évolution des perceptions des jeunes dans le sens d'une plus grande conscience de l'importance du travail sur le projet professionnel,
- l'utilité des stages dans l'élaboration ou la confirmation du projet professionnel,
- la difficulté pour les jeunes de passer rapidement de la prise de conscience à la démarche (effort d'assiduité notamment),
- l'importance du soutien des parents dans l'accompagnement de proximité,
- la difficulté pour les établissements scolaires et les équipes éducatives de motiver les jeunes pour s'inscrire dans un parcours supposant de respecter certaines exigences,
- l'implication insuffisante des partenaires, qui n'a sans doute pas permis d'obtenir de meilleurs résultats concrets auprès des jeunes.



## NOTE DE SYNTHÈSE

---

### Les constats de départ :

- Le décrochage scolaire est multiforme ; on se doit de distinguer les élèves en risque de décrochage (toujours scolarisés, mais en pointillés et doutant de leur parcours scolaire présent et futur), des jeunes ayant décroché depuis un certain temps et ne sachant pas que faire pour élaborer un projet d'insertion professionnelle.
- Les jeunes ne sont pas enclins à s'investir au-delà d'un certain seuil dans des activités péri-scolaires.
- Les jeunes les plus en difficulté ne perçoivent pas la nécessité d'un soutien plus intensif, dès lors qu'ils ont intégré l'idée qu'ils ne peuvent pas progresser, cultivant ainsi le syndrome de l'échec scolaire « fatal » et cumulatif.
- Les enseignants se montrent à la fois intéressés par des démarches expérimentales mais peu impliqués au moment de leur mise en œuvre, pris par d'autres contraintes (d'objectif programmatique, de résultats immédiats, de volume d'heures à respecter).
- La Mission Générale d'Insertion de l'Education nationale traite déjà ces cas de décrochage, mais ne peut pas offrir un travail de proximité aussi important que nécessaire, en raison notamment des volumes de jeunes à accompagner.

### Hypothèses liées à l'expérimentation

- Le fait de proposer un suivi de proximité, essentiellement individualisé par le tutorat, doit permettre de raccrocher des jeunes, soit à la formation initiale, soit à une solution d'insertion professionnelle.
- On ne peut pas avancer substantiellement dans les objectifs expérimentaux si l'on ne travaille pas aussi avec les acteurs institutionnels sous le double angle de la sensibilisation et de la structuration de la réponse dans un cadre partenarial.

## Hypothèses liées à l'évaluation

- Si les hypothèses de l'expérimentation sont valides, alors on doit percevoir dans les évolutions des comportements des jeunes une tendance à prendre conscience de l'importance du travail sur le projet, qu'il soit éducatif ou professionnel.
- Le travail de proximité proposé par l'expérimentation ne peut que se traduire par des effets concrets en terme de solutions d'insertion.
- L'investigation de la sphère scolaire par un opérateur externe, est à la fois porteuse de difficultés et d'apports mutuels ; l'institution scolaire doit percevoir ces apports et en apprécier les résultats, là où la « politique du nombre » ne peut pas apporter de réponse au délitement des appétences scolaires.

Afin de pouvoir tester ces hypothèses, il nous fallait :

- comparer les jeunes bénéficiaires de l'expérimentation (groupe Cible) à deux groupes Témoin, aux caractéristiques les plus proches possibles ; l'un étant composé d'élèves repérés par les établissements scolaires comme en risque de décrochage, l'autre d'élèves n'en présentant pas les symptômes,
- comparer la situation des jeunes du groupe Cible au début et à la fin de l'expérimentation,
- comparer l'évolution de la situation des jeunes du groupe Cible la première année et du groupe Cible la seconde année,
- intégrer l'évaluation de la mise en oeuvre du programme, tant en interne chez le porteur, qu'en externe dans ses relations avec les partenaires et l'ensemble des acteurs institutionnels,
- recueillir les perceptions et analyses de toutes les catégories d'acteurs impliqués, des jeunes aux professionnels.

## **Les principaux résultats confirment :**

- L'accès à des solutions d'un nombre significatif de jeunes,
- l'évolution des perceptions des jeunes dans le sens d'une plus grande conscience de l'importance du travail sur le projet professionnel,
- l'utilité des stages dans l'élaboration ou la confirmation du projet professionnel,
- la difficulté pour les jeunes de passer rapidement de la prise de conscience à la démarche (effort d'assiduité notamment),
- l'importance du soutien des parents dans l'accompagnement de proximité,
- la difficulté pour les établissements scolaires et les équipes éducatives de motiver les jeunes pour s'inscrire dans un parcours supposant de respecter certaines exigences,
- l'implication insuffisante des partenaires, qui n'a sans doute pas permis d'obtenir de meilleurs résultats concrets auprès des jeunes.

## **Conditions de transférabilité du dispositif**

### L'initiative du dispositif

- Eviter le lien de subordination du porteur de projet vis-à-vis de d'Education nationale, quand cette administration est en position de tutelle dans d'autres dossiers.
- Tenir compte du fait que la MGI (et tout autre acteur institutionnel) n'est pas en capacité de prise en charge des jeunes nécessitant un étayage important ; de fait il faudra toujours un opérateur externe pour des suivis approfondis, qualitatifs et de proximité.
- Articuler le projet avec le dispositif national et le dispositif régional de lutte contre le décrochage.

### Le public visé

- Diagnostiquer (dans le but de distinguer) les jeunes susceptibles de reprendre un parcours scolaire (y compris en termes de rythme et de cursus adaptés), de ceux qu'il convient de diriger vers l'emploi et/ou la formation en alternance, auquel cas cela doit être du ressort de la mission locale.
- Elaborer un argumentaire pour les élèves les plus en difficulté, qui ont tendance à ne pas s'inscrire dans ce type de dispositif au motif de leur retard trop important.

- Faire un travail avec les parents, l'expérimentation ayant montré que les parents peuvent aussi « raccrocher » et avoir une influence positive sur le nouveau parcours de leur adolescent.

### L'implication des jeunes

- Rechercher les vecteurs de motivation, d'autant qu'avec les jeunes les plus en difficulté, les interventions pourtant très personnalisées et insistantes (appels téléphoniques répétés, essai de contact avec les parents) restent quelquefois lettre morte.

### Les modules individuels

- Arbitrer entre souplesse du suivi individuel et un minimum d'exigences afin que les jeunes ne soient pas rebutés, mais qu'ils sentent un cadre et un soutien ; avec le risque que les plus rétifs lâchent prise.
- Articuler le tutorat avec les modules collectifs.

### Les modules collectifs

- Etudier la place et la gestion des modules collectifs, dans la mesure où plusieurs obstacles ont été repérés, comme :
  - les entrées et sorties permanentes
  - la volatilité des inscrits dans un dispositif facultatif
  - la réticence à retrouver ce qui rappelle le « groupe – classe »
  - la difficulté à repérer des besoins communs à un moment donné, ou alors il faudrait plusieurs ateliers pendant une même période avec participation à la carte.

Développer les modules collectifs suppose de les reproduire plusieurs fois dans l'année, pour tenir compte de l'entrée permanente de jeunes dans le dispositif.

- Instaurer des modules collectifs pour les décrocheurs, centrés sur les techniques de recherche de formation et d'emploi.
- Insister dans le module collectif pour travailler non seulement la recherche d'emploi, mais aussi la connaissance du monde du travail et de l'entreprise, avec ses exigences, ses codes et modalités relationnelles ; l'expérimentation, dans la lignée des études sur le sujet, montre l'impact de leur méconnaissance dans l'échec de la première insertion professionnelle.
- Mettre l'accent sur le ludique, eu égard au caractère facultatif du programme.
- Développer les ateliers en sous-groupes afin de mieux assurer la participation des jeunes les plus réservés.
- Insister sur les contenus souhaités par les élèves et les utiliser comme tremplin pour développer l'ingénierie pédagogique (plutôt que de s'en tenir à un programme pré-établi).
- Faire témoigner des jeunes ayant réussi leur pré-insertion professionnelle (études, stage, premier emploi), après un échec ou un décrochage.



- Inviter les parents à des séances collectives, permettant l'échange, le soutien mutuel et la prise de conscience de l'intérêt de l'accompagnement, comme alternative à un maintien hypothétique et/ou inefficace en scolarité classique.

### Les solutions d'insertion

- Constituer un réseau spécifique d'entreprises « citoyennes » (ou plus à l'écoute) pour accueillir les jeunes en stage (au minimum).
- Considérer l'apprentissage comme une solution particulièrement efficiente pour des jeunes ayant déjà un certain bagage scolaire et donc censés avoir plus de facilités pour la partie théorique des diplômes professionnels et sachant que pour les employeurs elle est beaucoup moins coûteuse qu'une embauche classique.
- Obtenir des accords formels garantissant l'accès des jeunes désirant reprendre la scolarité dans d'autres filières (« discrimination positive » par rapport au caractère implacable de la sélection informatisée).

### L'implication des établissements scolaires partenaires

- Monter le projet avec l'Education nationale en amont et aux deux niveaux, académique et local.
- Détailler les engagements précis avec les partenaires, une convention trop large étant insuffisante. Négocier les engagements réciproques, y compris si une évaluation rigoureuse est envisagée.
- Présenter le programme à la communauté éducative.
- Organiser des réunions trimestrielles de bilan et d'ajustement.
- Impliquer les enseignants dès l'amont afin de construire un programme articulé et cohérent, qui se matérialiserait par des « prescriptions croisées » au service de la progression des élèves.
- Appuyer ces enseignants pour présenter le dispositif à leurs élèves.
- Constituer des binômes animateur / enseignant, ce qui suppose de prévoir du temps de coordination.

### Le partenariat hors Education nationale

- Travailler en réseau avec acteurs publics et privés, afin de mobiliser des dispositifs et ressources diversifiés et élaborer avec les partenaires des protocoles cohérents et efficaces de prise en charge.

### Les modalités pratiques

- Communiquer sur le projet en direction des établissements scolaires (notamment sur les conditions d'inscription des élèves dans le dispositif et les obligations liées à l'évaluation).
- Tenir un minimum de dossier indiquant la provenance et l'évolution des jeunes (on constate aujourd'hui que de nombreux dossiers scolaires sont pratiquement vides).
- Formaliser et harmoniser l'ensemble des supports de suivi utilisés dans l'accompagnement individuel (protocole d'accompagnement, réalisé sur les conseils de l'évaluateur).
- Apporter des compléments de formation pédagogique et institutionnelle aux animateurs – tuteurs.



# PLAN DU RAPPORT

---

## Introduction générale

### I. L'expérimentation

#### 1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

- i. Objectifs du projet
- ii. L'action expérimentée
- iii. Influence de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet

#### 2. Objectifs et modalités de l'évaluation

- i. Problématique et méthodologie mise en œuvre
- ii. Validité interne
  - Comparabilité du groupe bénéficiaire et des groupes témoin
  - Données qualitatives
  - Recoupement des données

### II. Enseignements de politique publique

#### 1. Résultats de l'évaluation

- i. Les publics touchés par l'expérimentation
  - Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation
  - Adhésion du public ciblé au dispositif
- ii. Les effets du dispositif expérimenté
  - Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire
  - Effets attendus et effets induits/inattendus
  - Gouvernance et coordination d'acteurs
  - Mise en oeuvre des actions
  - Conclusion de la partie et mise en perspective

#### 2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

- i. Caractère expérimental du dispositif évalué
- ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle
  - Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire
  - Transférabilité du dispositif

## Conclusion générale



## INTRODUCTION GENERALE

### 1) Cadre du projet

Les constats, même s'ils ne sont pas nouveaux méritent d'être rappelés :

- Le décrochage scolaire est multiforme ; on se doit de distinguer les élèves en risque de décrochage (toujours scolarisés, mais en pointillés et doutant de leur parcours scolaire présent et futur), des jeunes ayant décroché depuis un certain temps et ne sachant pas que faire pour élaborer un projet d'insertion professionnelle.
- Les jeunes ne sont pas enclins à s'investir au-delà d'un certain seuil dans des activités péri-scolaires.
- Les jeunes les plus en difficulté ne perçoivent pas la nécessité d'un soutien plus intensif, dès lors qu'ils ont intégré l'idée qu'ils ne peuvent pas progresser, cultivant ainsi le syndrome de l'échec scolaire « fatal » et cumulatif.
- Les enseignants se montrent à la fois intéressés par des démarches expérimentales mais peu impliqués au moment de leur mise en œuvre, pris par d'autres contraintes (d'objectif programmatique, de résultats immédiats, de volume d'heures à respecter).
- La Mission Générale d'Insertion de l'Education nationale traite déjà ces cas de décrochage, mais ne peut pas offrir un travail de proximité aussi important que nécessaire, en raison notamment des volumes de jeunes à accompagner.

L'accompagnement consiste en la réalisation d'un nouveau projet de formation et/ou d'insertion professionnelle ou la consolidation d'une ébauche de projet (projet renforcé par des stages, des remises à niveau pour suivre l'éventuelle formation nécessaire, confrontation avec le monde du travail, recherche d'un patron et d'un contrat d'apprentissage ou d'embauche, ...).

Il est composé d'un volet individuel (tutorat et accès à des stages) pour les élèves de deux lycées en voie de décrochage, auquel s'ajoute un volet collectif (essentiellement autour de la remise à niveau pour des jeunes ayant décroché depuis un certain temps) réalisé dans un troisième lycée.

## **2) Problématique**

Le porteur et l'évaluateur ont formulé ou se sont accordés sur quelques hypothèses :

### **Hypothèses liées à l'expérimentation**

- Le fait de proposer un suivi de proximité, essentiellement individualisé par le tutorat, doit permettre de raccrocher des jeunes, soit à la formation initiale, soit à une solution d'insertion professionnelle.
- On ne peut pas avancer substantiellement dans les objectifs expérimentaux si l'on ne travaille pas aussi avec les acteurs institutionnels sous le double angle de la sensibilisation et de la structuration de la réponse dans un cadre partenarial.

### **Hypothèses liées à l'évaluation**

- Si les hypothèses de l'expérimentation sont valides, alors on doit percevoir dans les évolutions des comportements des jeunes une tendance à prendre conscience de l'importance du travail sur le projet, qu'il soit éducatif ou professionnel.
- Le travail de proximité proposé par l'expérimentation ne peut que se traduire par des effets concrets en terme de solutions d'insertion.
- L'investigation de la sphère scolaire par un opérateur externe, est à la fois porteuse de difficultés et d'apports mutuels ; l'institution scolaire doit percevoir ces apports et en apprécier les résultats, là où la « politique du nombre » ne peut pas apporter de réponse au délitement des appétences scolaires.

### **3) Aspects méthodologiques et principaux résultats**

Afin de pouvoir tester ces hypothèses, il nous fallait :

- comparer les jeunes bénéficiaires de l'expérimentation (groupe Cible) à deux groupes Témoin, aux caractéristiques les plus proches possibles ; l'un étant composé d'élèves repérés par les établissements scolaires comme en risque de décrochage, l'autre d'élèves n'en présentant pas les symptômes,
- comparer la situation des jeunes du groupe Cible au début et à la fin de l'expérimentation,
- comparer l'évolution de la situation des jeunes du groupe Cible la première année et du groupe Cible la seconde année,
- intégrer l'évaluation de la mise en oeuvre du programme, tant en interne chez le porteur, qu'en externe dans ses relations avec les partenaires et l'ensemble des acteurs institutionnels,
- recueillir les perceptions et analyses de toutes les catégories d'acteurs impliqués, des jeunes aux professionnels.

Les principaux résultats confirment :

- L'accès à des solutions d'un nombre significatif de jeunes,
- l'évolution des perceptions des jeunes dans le sens d'une plus grande conscience de l'importance du travail sur le projet professionnel,
- l'utilité des stages dans l'élaboration ou la confirmation du projet professionnel,
- la difficulté pour les jeunes de passer rapidement de la prise de conscience à la démarche (effort d'assiduité notamment),
- l'importance du soutien des parents dans l'accompagnement de proximité,
- la difficulté pour les établissements scolaires et les équipes éducatives de motiver les jeunes pour s'inscrire dans un parcours supposant de respecter certaines exigences,
- l'implication insuffisante des partenaires, qui n'a sans doute pas permis d'obtenir de meilleurs résultats concrets auprès des jeunes.

## **I. L'expérimentation**

### **1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée**

#### **i. Objectifs du projet**

L'expérimentation consiste à proposer, en concertation avec les équipes éducatives des établissements concernés, un programme dédié à la prévention du décrochage scolaire et à la lutte contre ses effets, en proposant un accompagnement personnalisé et construit.

Cette expérimentation doit également permettre une meilleure appréhension du décrochage scolaire et notamment du décrochage scolaire des lycéens, en permettant d'entreprendre une réflexion sur les éléments responsables du décrochage, mais aussi sur les parcours scolaire et le projet personnel du jeune.

#### **ii. L'action expérimentée**

L'accompagnement consiste en la réalisation d'un nouveau projet de formation et/ou d'insertion professionnelle ou la consolidation d'une ébauche de projet (projet renforcé par des stages, des remises à niveau pour suivre l'éventuelle formation nécessaire, confrontation avec le monde du travail, recherche d'un patron et d'un contrat d'apprentissage ou d'embauche, ...).

Il est composé d'un volet individuel (tutorat et accès à des stages) pour les élèves de deux lycées en voie de décrochage, auquel s'ajoute un volet collectif (essentiellement autour de la remise à niveau pour des jeunes ayant décroché depuis un certain temps) réalisé dans un troisième lycée.

### **iii. Influence de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet**

#### **Intervention de l'évaluateur en amont du projet**

L'évaluateur a présenté le dispositif d'évaluation aux établissements scolaires partenaires. Le projet n'a pas été modifié à ce stade.

#### **Intervention de l'évaluateur pendant le projet**

L'évaluateur a incité le porteur à rester dans les modalités d'expérimentation prévues dans le projet initial et à justifier les modifications opérées. Il a aussi explicité à plusieurs reprises les conditions de l'expérimentation et de l'évaluation aux équipes éducatives des lycées partenaires.

L'évaluateur n'a pas eu de contact direct avec les individus des groupes Cible et Témoin, sauf pour les entretiens, passés en fin d'année ; de ce fait le comportement et les perceptions de ces derniers n'ont pas été affectés, l'expérimentation étant terminée pour eux. On peut alors affirmer que les biais éventuels sur la conduite de l'expérimentation ne se sont pas produits.

## **2. Objectifs et modalités de l'évaluation**

### **i. Problématique et méthodologie mise en œuvre**

#### **OBJECTIFS**

Il s'agit d'évaluer l'efficacité de l'accompagnement de jeunes en voie de décrochage scolaire ou décrocheurs et plus précisément, en quoi :

- ils se re-mobilisent sur les apprentissages scolaires,
- ils accroissent leurs compétences : savoirs de base, savoirs spécifiques à caractère professionnel, compétences sociales et civiques, autonomie et prise d'initiatives,
- ils progressent dans l'élaboration d'un projet professionnel,
- ils accèdent à des stages,
- ils sont mieux protégés des risques de rupture sociale,
- ils bénéficient du soutien d'un tuteur.



## METHODOLOGIE

### 1) Contenu

Evaluation comparative conforme à la démarche expérimentale, avec :

- un groupe Cible, 25 lycéens, par année scolaire, bénéficiant de l'expérimentation,
- un premier groupe Témoin, 100 lycéens également décrocheurs et non intégrés à la démarche, tirés au sort parmi l'ensemble des jeunes repérés comme décrocheurs dans les lycées participant à l'expérimentation ou inscrits en mission locale,
- un second groupe Témoin, 100 lycéens non décrocheurs, tirés au sort parmi l'ensemble des jeunes scolarisés dans les lycées participant à l'expérimentation.

L'évaluation porte sur les résultats en lien avec les objectifs :

- l'adhésion aux apprentissages scolaires,
- l'assiduité,
- l'élaboration d'un projet professionnel,
- la sensibilisation au monde du travail,
- l'adhésion aux principes du tutorat.

On se propose d'établir une typologie de jeunes en fonction du croisement de ces résultats.

L'évaluation porte également sur les modalités d'accompagnement des acteurs et notamment des tuteurs.

Elle s'intéresse aux synergies entre les principaux partenaires du projet.

Elle met enfin les résultats en regard des modalités d'accompagnement proposées par les acteurs et les tuteurs.

## 2) Méthode

- Volet quantitatif

- Questionnaire fermé adressé aux acteurs et tuteurs (pour le groupe Cible), avec une fiche individuelle à remplir pour chaque jeune
- Fiche Action à renseigner par les personnes participant directement à l'encadrement des lycéens
- Questionnaire fermé adressé aux proviseurs de lycées participant à l'expérimentation (pour les deux groupes Témoin), avec une fiche individuelle à remplir pour chaque jeune.

- Volet qualitatif

- Entretien semi ouvert avec les acteurs, dont les tuteurs
- Entretien semi ouvert avec tous les jeunes ayant émergé au programme et en fin de parcours.

## 3) Outils de l'analyse quantitative

Utilisation d'un logiciel de traitement des données.

## DEMARCHE EFFECTIVEMENT REALISEE

- Volet quantitatif

ETAT DES SUPPORTS D'ENQUETES REMPLIS				30/06/2012
---	--	--	--	------------

	Groupe Cible		Groupe Témoin 1	Groupe Témoin 2
	2010/2011	2011/2012	2010/2012	2010/2012
<b>FICHE INDIVIDUELLE JEUNES</b>				
Lycée Brassens	12	8		45
Lycée Cassin	8	7		40
Lycée Fourneyron	11	9		
<b>TOTAL annuel</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>54</b>	<b>85</b>
<b>TOTAL général</b>	<b>55</b>		<b>139</b>	
Effectif de référence*	25	25	100	100

\*Total des jeunes prévus aux protocoles d'expérimentation et d'évaluation

### Commentaires

L'effectif des jeunes bénéficiaires de l'expérimentation (groupe Cible) est supérieur de 10 % au prévisionnel (55 jeunes pour 50 prévus). Et nous avons pu recueillir la totalité des fiches individuelles concernant à la fois les caractéristiques socioculturelles, le parcours scolaire et le parcours dans l'expérimentation.

Le groupe Témoin 1 (jeunes décrocheurs non bénéficiaires) représente l'exhaustivité des élèves repérés par les cellules de veille sur le décrochage de deux des lycées concernés (donc moins que l'effectif envisagé avant le démarrage du projet). Par contre, le groupe Témoin 2 (jeunes non décrocheurs), n'a pu conduire au nombre prévu de fiches remplies, la collaboration du porteur avec les établissements scolaires n'ayant pas été suffisante.

- Volet qualitatif

	2010/2011	2011/2012
<b>FICHE - ACTION EQUIPE LIGUE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

<b>ENTRETIEN EQUIPES EDUCATIVES (nb de personnes)</b>		
Lycée Brassens	4	4
Lycée Cassin	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

<b>ENTRETIEN PARTENAIRES MGI (nb de personnes)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

<b>ENTRETIEN JEUNES CIBLE</b>	Réalisé	Réalisé
Lycée Brassens	6	4
Lycée Cassin	4	3
Lycée Fourneyron	7	5
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>12</b>
Effectif de référence*	31	24

\*Total des jeunes ayant passé au moins un jour dans l'action

### Commentaires

Les entretiens avec les acteurs ont eu lieu conformément au protocole d'évaluation.

Les entretiens avec les jeunes du groupe Cible des deux années visaient l'exhaustivité. Cependant, une partie des jeunes n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête ou avaient changé de coordonnées téléphoniques les rendant injoignables. Au total, nous avons pu en interroger 29 sur 55, soit 53 %.

## ii. Validité interne

### Comparabilité du groupe bénéficiaire et des groupes Témoin

Le groupe Cible et les groupes Témoin sont scolarisés pour la plupart dans les mêmes établissements et dans les mêmes classes. Les groupes Témoin sont constitués d'une part d'élèves des mêmes classes non bénéficiaires de l'expérimentation, d'autre part, et pour atteindre l'effectif visé, d'élèves d'autres classes de même niveau.

Tous sont issus des mêmes bassins de vie et zones d'attraction scolaire.

**Cependant, nous verrons que le groupe Cible présente des profils plus marqués que les groupes Témoin, tendant à démontrer que les jeunes volontaires pour l'expérimentation constituent une extraction particulière au sein de la configuration générale des populations fréquentant les lycées, qu'ils soient ou non décrocheurs ; et justifiant ainsi leur présence dans l'expérimentation.**

Sélection des trois groupes	Mode de sélection	Pas de sélection : exhaustivité des bénéficiaires pour le groupe Cible et pour les jeunes décrocheurs non bénéficiaires (groupe Témoin 1) ; tirage au sort dans les mêmes classes pour le groupe Témoin 2
	Unité de sélection	Jeune
	Critères de sélection	Exhaustivité des cohortes Cible et Témoin 1
Comparabilité des groupes	Au démarrage de l'expérimentation	Identité des caractéristiques sociales : même zone d'habitat, proximité des conditions de vie, proximité des statuts socioprofessionnels des parents
	Taux de réponse et attrition différentiels	Taux de réponse du groupe Cible au suivi : 100 % Taux de réponse du groupe Cible aux entretiens : 53 % Taux de réponse du groupe Témoin 1 : 100 % des élèves repérés Taux de réponse du groupe Témoin 2 : 85 % Taux d'attrition entre deux enquêtes auprès du groupe Cible : nul

### Données qualitatives

Entretiens réalisés	Nb	Lieu	Durée	Sélection	Représentativité
Chef de projet	6	Ligue	3 h	NON	Sans objet
Tuteur du porteur de projet	6	Ligue	3 h	NON	Tuteur unique
Equipes administratives des lycées et chefs d'établissement	3	Lycée	3 h	NON	Exhaustivité
Partenaire Inspection académique	1	Ligue	3 h	NON	Exhaustivité
Fiches de bilan d'action	7			NON	Exhaustivité

L'évaluateur a mené une observation pendant une réunion partenariale.

## Recoupement des données

Les recoupements ont pris plusieurs formes :

- Le rapprochement entre diverses données quantitatives :
  1. les fiches individuelles concernant les résultats et comportements scolaires
  2. les fiches individuelles concernant le comportement des jeunes au cours des modules organisés par le porteur de projet
  3. les tableaux de participation des jeunes aux différents modules (individuels et collectifs)
  4. les tableaux de devenir des jeunes à l'issue de l'expérimentation.
  
- Le rapprochement de ces données avec les entretiens auprès des acteurs du programme.

## II. Enseignements de politique publique

### 1. Résultats de l'évaluation

#### i. Les publics touchés par l'expérimentation

#### Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Les jeunes en général font partie du public habituel du porteur de projet. De surcroît, le porteur est investi dans d'autres programmes touchant aux jeunes en difficulté d'insertion ; il participe aussi au dispositif régional de lutte contre le décrochage.

Les caractéristiques des bénéficiaires sont éclairantes si on les rapproche de celles des jeunes des groupes Témoin.

Rappel :

**Groupe Témoin 1 :** jeunes décrocheurs non bénéficiaires de l'expérimentation

**Groupe Témoin 2 :** jeunes non décrocheurs

#### 1) Caractéristiques sociales

<b>Groupe (en %)</b>	<b>Cible</b>	<b>Témoin 1</b>	<b>Témoin 2</b>
Sexe			
Masculin	57.4	42.6	50
Féminin	42.6	57.4	50
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<b>Groupe (en %)</b>	<b>Cible</b>	<b>Témoin 1</b>	<b>Témoin 2</b>
Nationalité française du jeune	88.5	98.1	93.8
Nationalité française du père du jeune	58.3	94.4	69.1
Nationalité française de la mère du jeune	60.0	94.4	73.9

<b>Groupe (en %)</b>	<b>Cible</b>	<b>Témoin 1</b>	<b>Témoin 2</b>
Profession et catégorie sociale du père du jeune		<b>NR</b>	
Sans profession, inactif	30.0		5.4
Ouvrier, employé	53.3		66.1
Profession intermédiaire	10.0		14.3
Cadre, chef d'entreprise	6.7		14.3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Profession et catégorie sociale de la mère du jeune		NR	
Sans profession, inactif	54.5		37.0
Ouvrier, employé	33.3		50.0
Profession intermédiaire	6.1		9.3
Cadre, chef d'entreprise	6.1		3.7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Nombre d'enfants de la famille		NR	
Un	3.2		9.2
Deux	25.8		32.3
Trois	32.3		26.2
Quatre et plus	38.7		32.3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Habitat en Zone Urbaine Sensible	22.2	13	7.1

#### Constats :

- Le groupe Cible est nettement plus masculin, ce qui va dans le sens des constats que l'on fait généralement à l'endroit des publics jeunes en difficulté d'insertion, avec notamment des parcours scolaires plus chaotiques, qui ont pu conduire les jeunes concernés vers le dispositif expérimental.
- Les jeunes du groupe Cible sont plus souvent de nationalité étrangère et c'est encore plus net pour leurs parents. Leur origine est aussi significative des groupes sociaux d'appartenance : les 2/3 sont issus des pays d'Afrique ou d'Europe de l'est (et 86 % de ceux-là d'Afrique du Nord).
- Le statut socioprofessionnel des parents est aussi révélateur : les pères et mères sont plus souvent inactifs ou demandeurs d'emploi chez les jeunes du groupe Cible.
- Ils ont aussi plus fréquemment issus de familles nombreuses, qui par ailleurs résident plus souvent en Zone Urbaine Sensible.
- Sans que cela soit une surprise, on peut donc constater les différences notables entre les jeunes décrocheurs inscrits dans l'expérimentation et les jeunes non décrocheurs (groupe Témoin 2). Sur cette première batterie d'indicateurs, la comparaison avec le groupe Témoin 1 (jeunes décrocheurs non bénéficiaires de l'expérimentation) n'est pas opératoire, de nombreuses données n'ayant pas été renseignées.

## 2) Parcours scolaire

Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Redoublement en primaire	13.3	NR	7.5
Redoublement au Collège	20.0	NR	18.5
Redoublement au Lycée	9.3	NR	16.3

Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Changement d'école en primaire	3.7	NR	4.7
Changement d'école au Collège	27.8	NR	23.5
Changement de filière au Lycée	13.0	NR	17.6
Scolarité à l'étranger	9.3	NR	2.4

Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Note moyenne lors de la dernière année scolaire			
10 et plus	20.0	NR	77.4
Moins de 10	80.0	NR	22.6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Groupe (en %)	Cible	Témoin 1	Témoin 2
Nombre d'absences supérieur au seuil d'alerte*	25.9	NR	16.5
Abandon en cours d'année ou avant la fin d'un cycle	51.9	88.9	3.5

\*Plus d'une demi-journée hebdomadaire en moyenne sur le trimestre

### Constats :

- Les jeunes du groupe Cible ont eu plus tendance à redoubler, que ce soit à l'école primaire ou au Collège. Au lycée, le taux de redoublement est logiquement plus faible, car ils y ont passé moins de temps et certains ont décroché avant de redoubler.
- Les différences dans les proportions de changement d'école ne sont pas significatives. Par contre, le changement de filière au lycée est plus fréquent dans le groupe Témoin, ce qui tendrait à montrer que cela a été pour les élèves concernés un moyen d'éviter le décrochage, ce que les jeunes du groupe Cible n'ont pas pu faire dans des proportions aussi fortes.
- Les notes moyennes obtenues lors de la dernière année scolaire marquent une très forte opposition entre les décrocheurs du groupe Cible et les élèves non décrocheurs (groupe Témoin 2) : les premiers ne sont que 20 % à avoir eu la moyenne (sur l'ensemble des matières), contre 77 % des seconds.
- L'absentéisme est aussi un indicateur significatif ; même si les élèves du groupe Témoin 2 (les non décrocheurs) en sont affectés (plus de 16 % ont été absents en moyenne plus d'une demi-journée par semaine), les jeunes du groupe Cible témoignent d'un pourcentage supérieur de près de dix points.

- Les non décrocheurs ont peu abandonné, ce qui signifie que les établissements avaient correctement identifié les élèves en risque de décrochage, ceux qui ont donc alimenté le groupe Témoin 1, composé d'une très grande majorité d'élèves ayant abandonné leur scolarité. Quant aux jeunes du groupe Cible, ils se répartissent pour moitié entre des abandons et des arrêts de scolarité à la fin d'un cycle (le plus souvent à l'issue du collège). Quelques uns aussi n'ont jamais été scolarisés en France.
- Les différences entre les filles et les garçons du groupe Cible ne sont pas aisées à interpréter<sup>1</sup> en raison de la taille de l'effectif : les filles témoignent de notes plus souvent inférieures à la moyenne et d'un taux d'absentéisme, plus important que les garçons ; elles sont aussi beaucoup moins nombreuses à avoir changé de filière au lycée.

**Globalement, au regard des deux groupes d'indicateurs affectant les groupes Cible et Témoin, on peut affirmer que le porteur de projet ne s'est pas trompé de public.**

---

<sup>1</sup> Nous tenterons cependant une explication en fin de chapitre consacré aux effets de l'expérimentation sur les publics bénéficiaires.

## Adhésion du public ciblé au dispositif

*Précision méthodologique de présentation : sauf avis contraire, les données quantitatives concernent le cumul des jeunes bénéficiaires des deux années ; cependant, chaque fois que possible et pertinent, nous communiquons les différences entre ces deux périodes.*

*On trouvera en Annexe les tableaux statistiques exhaustifs.*

- Assiduité

Rappelons que les jeunes bénéficiaires étaient invités à :

- des rencontres individuelles et régulières avec une animatrice, les contacts pouvant aussi se faire par téléphone au niveau du suivi ; les parents étaient aussi conviés à des rencontres individuelles,
- des recherches de stages destinés à faire émerger ou confirmer un projet professionnel, pour ceux qui ne formulaient pas le souhait de retourner en classe,
- des modules collectifs, destinés spécifiquement à ceux qui avaient déjà décroché depuis un certain temps : un module Remise à niveau et un module Découvrir la ville, la première année ; auxquels sont venus s'ajouter la seconde année deux modules : SLAM et Cinémathèque.

- Le tutorat individuel

- Près de 80 % des jeunes sont allés au terme du module ; 70 % la première année et 90 % la seconde.
- Les abandons ont été motivés surtout par un retour en classe (il s'agit donc d'un abandon « positif ») et beaucoup moins par désintérêt.
- 41 % des jeunes ont toujours été présents, 43 % ont été absents de une à trois séances, 16 % de quatre à cinq séances. Ces taux globaux sont légèrement plus favorables la seconde année que la première.

- Les stages en entreprise

- Près des 2/3 des jeunes sont allés au terme du module ; un peu plus la première année que la seconde.
- Les abandons ont été motivés surtout par le désintérêt ou pour une raison inconnue.
- 75 % des jeunes n'ayant pas abandonné ont toujours été présents. Ce taux global est identique d'une année à l'autre.

- Les modules collectifs
  - Les 2/3 des jeunes sont allés au terme du module Remise à niveau ; 50 % la première année et 100 % la seconde.
  - Les 2/3 également sont allés au terme du module Découvrir la ville ; un peu plus la première année.
  - Les abandons ont été motivés soit par le désintérêt ; soit, pour le module Remise à niveau, par la difficulté à suivre.
  - Un tiers des jeunes ont toujours été présents au module Remise à niveau, un tiers absents plus de cinq séances, le tiers restant ont été absents de une à cinq séances. Ces taux globaux sont légèrement plus favorables la première année que la seconde.
  - Pour les deux modules proposés seulement la seconde année (SLAM et Cinémathèque), la moitié des jeunes ont été présents systématiquement.

### L'assiduité aux séances d'accompagnement

D'une manière générale, les jeunes ont été présents entre 75 et 80 % des séances ou rencontres programmées, avec une relative stabilité d'une année à l'autre :

Groupe Accompagnement individuel seul (2 lycées et 20 jeunes en 2010/2011, 15 en 2011/2012)

	2010/2011		2011/2012	
	Présences	Absences	Présences	Absences
Total	84	26	76	19
Moyenne	4.2	1.3	5.1	1.3
%	76	24	80	20

Groupe Accompagnement collectif et individuel (1 lycée et 11 jeunes en 2010/2011, 9 en 2011/2012)

	2010/2011		2011/2012	
	Présences	Absences	Présences	Absences
Total	177	45	168	55
Moyenne	16.1	4.1	18.7	6.1
%	80	20	75.3	24.7

- L'investissement des jeunes a aussi été mesuré par l'animatrice (fiches individuelles Jeunes remplies par le porteur).

### Exploitation des fiches individuelles Jeunes<sup>2</sup>

#### ○ Le tutorat individuel

Participation active (%)	
Forte	32.7
Moyenne	36.5
Faible	21..2
Nulle	9.6
Total	100

Les jeunes se partagent 2/3 – 1/3 entre ceux crédités d'une participation au moins moyenne et ceux crédités d'une participation au plus faible.

La seconde année ces taux globaux sont plus favorables que la première année.

#### ○ Les stages en entreprise

Participation active (%)	
Forte	34.1
Moyenne	36.6
Faible	19.5
Nulle	9.8
Total	100

Les jeunes se partagent 7/10 – 3/10 entre ceux crédités d'une participation au moins moyenne et ceux crédités d'une participation au plus faible.

Ces taux globaux sont très proches d'une année à l'autre.

#### ○ Les modules collectifs

	Remise à niveau	Découvrir la ville
Participation active (%)		
Forte	53.3	75.0
Moyenne	13.3	12.5
Faible	20.0	0
Nulle	13.3	12.5
Total	100	100

<sup>2</sup> On trouvera en Annexe les tableaux statistiques exhaustifs.

Pour la Remise à niveau les jeunes se partagent 2/3 – 1/3 entre ceux crédités d'une participation au moins moyenne et ceux crédités d'une participation au plus faible. La seconde année ces taux globaux sont moins favorables que la première année, Pour le module Découvrir la ville, la participation a été très forte et plus encore la seconde année.

Pour les deux modules proposés seulement la seconde année, les effectifs de jeunes invités sont faibles ; leur participation a été jugée le plus souvent moyenne par l'animatrice.

o Les difficultés des jeunes

Difficulté à suivre le module Tutorat	40.7
Difficulté à suivre le module Stages en entreprise	48.1
Difficulté à intégrer les contraintes	63.0
Difficulté relationnelle avec les intervenants	18.5
Difficulté à se rendre disponible	48.1

Près de la moitié des jeunes sont affectés de la difficulté à suivre intégralement les deux modules individuels, mais aussi à se rendre disponibles pour effectuer des démarches et honorer les rendez-vous avec l'animatrice.

La difficulté relationnelle avec l'animatrice n'a concerné qu'une minorité de jeunes. Le cas échéant, elle est le plus souvent liée à la confusion entre le contenu proposé (trop contraignant pour certains) et l'acteur qui formule l'exigence (d'engagement, de démarches à effectuer).

Près des 2/3 des jeunes rencontrent la difficulté à intégrer les contraintes ; et c'est une grande partie du travail de l'animatrice que de les mettre en rapport avec les bénéfices que les jeunes peuvent en tirer.

Il n'est pas inutile de rappeler à ce stade :

- le caractère facultatif de l'engagement des jeunes, mais aussi
- le niveau de conscience « décalé » de certains jeunes vis-à-vis de leur avenir socioprofessionnel (insuffisant par rapport à l'importance de l'enjeu),
- les difficultés sociales et familiales qui les empêchent d'être suffisamment disponibles, physiquement et mentalement.

Les taux globaux sont très proches d'une année à l'autre, pour chaque type de difficulté.

## ii. Les effets du dispositif expérimenté

### Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Les effets ont été mesurés à la lumière<sup>3</sup> :

- des profils des jeunes (§ 1),
- de l'impact des différents modules, perçu par l'animatrice (§ 2),
- des stages effectués (compris comme des résultats intermédiaires, censés faire émerger ou affiner le projet professionnel) (§ 3),
- des solutions concrétisées à l'issue de l'expérimentation et quelques mois après (§ 4),
- de la perception par les jeunes des bénéfices retirés (§ 5),
- de l'évaluation des effets par les acteurs professionnels (§ 6).

Nous compléterons ce chapitre par une appréciation globale sur la différence entre les garçons et les filles (§ 7).

#### 1) Les profils des jeunes

- La question du profil des jeunes orientés vers l'expérimentation par les chefs d'établissement, est posée (en ce qu'elle peut biaiser les résultats en termes d'impact des actions) : insistent-ils sur les élèves les plus proches d'un retour à une assiduité normale, ou au contraire, vers les plus éloignés ? Le choix d'orienter les jeunes plutôt vers l'animatrice de la Ligue ou plutôt vers la MGI dépend de trois facteurs :
  - les relations des intervenants de la MGI avec le chef d'établissement et/ou les CPE
  - l'implantation de la MGI dans l'établissement
  - l'analyse que fait la cellule de veille du profil des jeunes : ceux qui ont besoin d'un accompagnement individuel plus fort sont plutôt destinés à la Ligue.

---

<sup>3</sup> On trouvera en Annexe les tableaux statistiques exhaustifs.



- Les jeunes présentent des situations différentes : soit ce sont les enseignants qui demandent à externaliser les jeunes, soit les jeunes qui demandent à bénéficier d'interventions différentes de la classe, soit que le niveau leur semble trop élevé. Cet élément témoigne du caractère multiforme du décrochage.
- Les chefs d'établissement recourent à des modalités différentes pour orienter les jeunes vers la MGI (donc vers l'expérimentation) : dans deux lycées, les jeunes peuvent s'y inscrire sans avoir formellement démissionné ; dans le troisième, il faut une démission pour s'inscrire à la MGI.
- Une certaine prudence doit être observée quant à l'effet pervers du dispositif, à travers l'appel d'air que cela peut provoquer chez des jeunes qui ne sont pas (encore) en train de décrocher et qui demanderaient à rejoindre la MGI ou l'action expérimentale.

## 2) L'impact des modules sur les jeunes

L'impact des modules sur les jeunes a été mesuré par l'animatrice (fiches individuelles Jeunes).

### Exploitation des fiches individuelles Jeunes<sup>4</sup>

- Le tutorat individuel

Impact (%)	
Fort	17.3
Moyen	38.5
Faible	40.4
Nul	3.8
Total	100

Un peu plus de la moitié des jeunes sont crédités d'un impact (surtout) moyen ou fort ; pour 40 % cet impact est jugé faible.

La seconde année ces taux globaux sont plus favorables que la première année.

---

<sup>4</sup> On trouvera en Annexe les tableaux statistiques exhaustifs.

o Les stages

Impact (%)	
Fort	26.8
Moyen	34.1
Faible	19.5
Nul	19.5
Total	100

Un peu plus de la moitié des jeunes sont crédités d'un impact (surtout) moyen ou fort ; pour 39 % cet impact est jugé faible ou nul.

La seconde année ces taux globaux sont plus favorables que la première année.

o Les modules collectifs

	Remise à niveau	Découvrir la ville	SLAM	Cinéma
Impact (%)				
Fort	20.0	0	0	0
Moyen	33.3	55.6	20	0
Faible	33.3	22.2	80	33.3
Nul	13.3	22.2	20	66.7
Total	100	100	100	100

Pour la Remise à niveau et Découvrir la ville autrement, les jeunes se partagent par moitié entre appréciation de l'impact fort ou moyen et de l'impact faible ou nul.

La seconde année ces taux globaux sont plus favorables que la première année, pour la Remise à niveau, mais plus défavorables pour le module Découvrir la ville.

Même si les deux derniers modules (SLAM et Cinémathèque) ne concernent qu'un nombre restreint de jeunes et que la seconde année, l'impact perçu par l'animatrice indique des tendances significatives.

o L'impact global

Amélioration* des comportements sociaux	81.5
Amélioration* de l'autonomie	83.3

\*significative ou partielle

On constate que plus de 80 % des jeunes sont crédités d'une amélioration, même partielle, de leurs comportements sociaux et de l'autonomie dans la prise en charge de leur avenir socioprofessionnel.

Les taux globaux sont très proches d'une année à l'autre.

Par ailleurs, on ne relève pas de comportements irrespectueux ou conflictuels.

o Le projet professionnel

<b>Sensibilisation au monde du travail</b>	
A élaboré un projet professionnel viable	13.0
A élaboré un projet professionnel partiel	27.8
N'a pas modifié un projet professionnel existant	25.9
A modifié un projet professionnel existant	13.0
N'a pas élaboré un projet professionnel	20.4
<b>Total</b>	<b>100</b>

Seul un jeune sur cinq n'a pas de projet professionnel (même partiel) à l'issue de l'expérimentation ; en réalité cette proportion peut être revue à la baisse si l'on considère que certains jeunes ont finalement opté pour un retour en classe (et ne sont pas allés en stage), différant en cela une réflexion plus aboutie sur le projet professionnel.

Ainsi, 4 jeunes sur 10 ont élaboré un projet professionnel (pour la plupart, partiel) et 1 sur 10 a modifié un projet existant ; enfin 1 sur 4 a confirmé un projet existant, qui a pu être éventuellement validé par l'animatrice.

La seconde année ces taux sont plus favorables que la première année.

**Globalement, on peut donc estimer que 80 % des jeunes ont tiré parti de l'expérimentation pour asseoir une réflexion sur leur devenir professionnel**

### 3) Les stages en entreprise

<b>Connaissance de l'entreprise à l'issue des stages (plusieurs réponses possibles)</b>	
Fonctionnement de l'entreprise	56.5
Contenu de métiers ou postes de travail	54.3
Parcours requis pour accéder à ces métiers	34.8
Aucune acquisition	26.1

Un peu plus de la moitié des jeunes ont acquis des connaissances pratiques sur l'entreprise en général et/ou sur le contenu des métiers. Cela a été plus difficile pour accéder à la connaissance des parcours requis pour accéder à ces derniers.

La seconde année ces taux sont légèrement plus défavorables que la première année

### 4) Les solutions concrétisées à l'issue de l'expérimentation

Issues	2010/2011			ENSEMBLE
	ETABLISSEMENT D'ORIGINE			
	Cassin	Brassens	Fourneyron	
Apprentissage		2	4	6
Formation qualifiante	1	2		3
Emploi	1		1	2
Retour en classe	3	7	2	12
Mission locale	2			2
Recherche Apprentissage	1			1
MGI			1	1
Sans solution		1	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>31</b>

	2011/2012			
Issues	ETABLISSEMENT D'ORIGINE			ENSEMBLE
	Cassin	Brassens	Fourneyron	
Apprentissage			1	1
Formation qualifiante				0
Emploi		1		1
Retour en classe	3	7	5	15
Mission locale	1		2	3
Recherche Apprentissage				0
MGI				0
Sans solution	1		1	2
Sans solution connue	2			2
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>24</b>

	CUMUL 2010/2011 ET 2011/2012			
Issues	ETABLISSEMENT D'ORIGINE			ENSEMBLE
	Cassin	Brassens	Fourneyron	
Apprentissage		2	5	7
Formation qualifiante	1	2		3
Emploi	1	1	1	3
Retour en classe	6	14	7	27
Mission locale	3		2	5
Recherche Apprentissage	1			1
MGI			1	1
Sans solution	1	1	4	6
Sans solution connue	2			2
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>55</b>

### Commentaires :

- **Les solutions contrastées d'un lycée à l'autre ne sont pas dues à une différence d'intervention, mais au profil des jeunes. Ainsi :**
- Les décrochés (Fourneyron) sont plus tournés vers l'insertion professionnelle et sont moins nombreux à envisager un retour en classe.
- Les retours en classe concernent surtout les décrocheurs les plus proches de la classe, en l'occurrence les élèves de Brassens (70 %). Le retour est subordonné à la satisfaction des vœux des jeunes, donc à leur profil scolaire et au nombre de places ; cela signifie qu'il faudra attendre la prochaine rentrée scolaire pour connaître le sort de ces vœux. Le problème des décrocheurs est que pour un retour en classe (dans une autre filière), ils ne sont ni prioritaires, ni favorisés par leur dossier scolaire. Le retour s'opère toujours dans une autre classe ou une autre filière que celle d'origine. L'enseignement privé offre quelquefois des solutions, là où l'école publique présente des sections saturées.
- L'apprentissage concerne 7 jeunes (13 % et surtout la seconde année) ; la formation qualifiante, 3 jeunes (tous la 1<sup>ère</sup> année) ; l'emploi, 3 jeunes également.
- Les jeunes sans solution sont minoritaires (6, soit 11 %).
- Pour 2 jeunes, la solution n'est pas connue.

### **5) La perception par les jeunes des bénéficiaires retirés**

- Les perceptions des jeunes quant à leur parcours dans l'action : elles ont été recueillies à l'occasion des entretiens conduits par l'évaluateur, à la fin de chaque année (29 jeunes interviewés, sur les 55 ayant passé au moins un jour dans l'action). D'une année à l'autre les perceptions sont très voisines, expliquant le cumul des réponses.

- Les raisons du décrochage

<b>Raisons</b>	<b>Nombre de jeunes concernés</b>
Filière non choisie, inscription par défaut	<b>8</b>
Filière choisie mais ne satisfaisant pas l'intérêt	<b>5</b>
Désintérêt pour l'enseignement général	<b>12</b>
Problème de famille et de santé	<b>1</b>
Pas de scolarisation en France	<b>2</b>
Licenciement en cours d'apprentissage	<b>1</b>

- o Le contenu de l'accompagnement individuel

	Nombre de jeunes concernés
Explication des possibilités	9
Recherche de stages en entreprise	21
Elaboration des vœux pour un retour en scolarité	2
Réflexion sur l'orientation professionnelle	6
Conseil d'approche des employeurs	1
Recherche de centres de formation	8
Aide à la rédaction de CV	4
Orientation vers Mission locale	3

- o Le contenu de l'accompagnement collectif (ne concerne que les jeunes de Fourneyron)

Les jeunes déclarent avoir aimé les contenus de remise à niveau, qu'ils ont perçus comme « différents de l'école ». Le petit effectif leur a semblé propice à une attention plus forte de l'animatrice. Ils disent avoir appris « des choses » et « plus facilement ».

- o Les stages en entreprise

Nombre de stages	Nombre de jeunes concernés
Aucun	2
Un	3
Deux	11
Trois	6
Quatre	2
Plus de quatre	5

En moyenne, chaque jeune a fait près de deux stages.

Perception des stages	Nombre de stages	%
Satisfaisant (confirmation de l'intérêt pour le métier)	44	58
Non satisfaisant (le métier n'a pas plu)	28	36
Non satisfaisant (confirmation de l'intérêt pour le métier, mais les conditions de travail n'ont pas plu)	2	3
Non satisfaisant (intérêt pour le métier, mais ce n'était pas le premier choix)	2	3
<b>Ensemble</b>	<b>76</b>	<b>100</b>

Les stages ont été bénéfiques à double titre :

- plus de la moitié des stages ont été appréciés et ont servi à confirmer ou faire émerger un projet professionnel
- les autres stages (peu appréciés) ont permis d'écartier des possibilités en s'appuyant sur le vécu concret des jeunes.
  - o Le projet professionnel

	<b>Nombre de jeunes concernés</b>
Affirmation d'un projet	<b>12</b>
Reconsidération du projet après stages divers	<b>7</b>
Recherche d'un lycée professionnel adapté au projet	<b>7</b>
Plusieurs spécialités envisagées, attente de retour des vœux en lycée professionnel	<b>3</b>
Recherche d'un patron pour l'apprentissage, pour le moment infructueuse	<b>3</b>
Retour en classe pour obtention Bac, nécessaire pour le projet	<b>2</b>
Attente de propositions de la Mission locale pour une formation	<b>2</b>
Formation de substitution si l'inscription au lycée est refusée	<b>1</b>

Si la plupart des jeunes ont pu confirmer ou construire un projet, il convient d'ajouter, d'autres bénéfices :

- l'impact décisif des stages (en entreprise ou en section professionnelle des lycées) dans la confirmation (ou l'infirmité) des choix (comme indiqué ci-dessus) ;
- la recherche de solutions alternatives, quand le projet n'est pas encore finalisé ou quand les opportunités de le concrétiser n'ont pas encore été trouvées (exemples : un patron d'apprentissage, l'admission dans un lycée professionnel) ;
- le recours à l'environnement : enseignement privé, Mission locale.



o Les perspectives

	Nombre de jeunes concernés
Incertitude quant à la concrétisation de la solution envisagée	16
Solution concrétisée (inscription acceptée en formation ou en classe, contrat d'apprentissage signé, emploi obtenu)	13
Passage du CAP	2

L'incertitude devrait être levée pour une partie des jeunes, ceux entrés dans l'expérimentation la seconde année et dont l'issue des démarches ne sera connue qu'à l'automne 2012.

A fin juin 2012, près de la moitié des jeunes interrogés, indiquent que la solution envisagée a été confirmée.

Les décrochés ont un niveau scolaire plus faible et des problématiques sociales et personnelles plus fortes que les décrocheurs. On perçoit chez eux plus de détresse, mais pas moins de motivation pour « s'en sortir ».

o Le sentiment et l'implication des parents

Perception supposée des parents (vue par les jeunes)	Nombre de jeunes concernés
Refus de la démission du lycée dans un 1 <sup>er</sup> temps, puis adhésion au choix du jeune, appuyée par les effets de l'accompagnement	23
Problèmes sociaux et familiaux ne permettant pas un positionnement	2

Implication des parents	Nombre de jeunes concernés
Soutien actif	13

On peut s'apercevoir que le prétendu « non intérêt » des parents pour le devenir des jeunes est très exagéré ; en effet, d'une part la plupart ont manifesté de l'inquiétude à l'annonce du décrochage ; d'autre part, avec son travail de proximité, l'animatrice a fait « raccrocher » une moitié des parents.

- L'appréciation de la qualité de l'accompagnement et les suggestions d'amélioration

L'animatrice est unanimement perçue comme :

- compétente
- disponible
- à l'écoute et compréhensive des problématiques
- plus proche que les intervenants traditionnels des lycées.

Effizienz de l'accompagnement	Nombre de jeunes concernés
Caractère décisif dans la recherche et l'obtention de solutions	26
Caractère non décisif mais utile	2
Effet neutre	1

Compte tenu de la satisfaction généralisée à l'endroit de l'accompagnement, les suggestions des jeunes sont peu nombreuses :

- Les lycées devraient aider plus les jeunes à trouver des lieux de stage et des patrons d'apprentissage.
- Mettre plus de postes Internet à disposition, pour faciliter la recherche de lieux de stage ou de formation.

## 6) L'évaluation des effets par les acteurs

- La perception des équipes éducatives
  - Evolution perceptible des jeunes :
    - certains élèves retournent en classe, ce qui n'était pas nécessairement le cas quand ils étaient pris en charge par la MGI
    - re-motivation et re-mobilisation, aboutissant souvent à un projet élaboré
    - les élèves donnent du sens à leur présence
    - ceux qui retournent en classe ont un comportement adapté, car ils « savent pourquoi ils sont là »
    - les élèves extraits, au moins temporairement de la classe, constituent des éléments « turbulents » en moins.

- Réactions connues des parents :
  - dans un lycée, le « raccrochage » concerne aussi les parents, certains ont pris le relais
  - dans un second lycée, les parents viennent au début pour l'information sur la situation de leur enfant, puis « disparaissent ».
- Les évolutions des jeunes perceptibles par l'animatrice (cumul sur les deux années) :
  - Un déclic s'opère sur le projet professionnel.
  - Certains préfèrent aller en cours qu'en stage, alors que, paradoxe, ils sont en train de décrocher...
  - Fourneyron : 17 sur 20 ont entamé des démarches : 8 doivent retourner en formation initiale, 5 visent un apprentissage, 2 sont orientés vers la Mission locale, 3 n'ont pas de solution ; 3/11 n'ont pas bougé (de manière significative)<sup>5</sup>.
  - Cassin : les 15 jeunes présentent des dispositions contrastées (en termes d'assiduité, de projet de se rendre à l'examen, de ré-orientation) : 3 ont passé le CAP et ont échoué, 6 doivent retourner en formation initiale, 1 est inscrit dans une formation qualifiante, 2 visent un apprentissage, 3 sont orientés vers la Mission locale, 1 doit voir un emploi confirmé, 2 ont abandonné en cours d'année<sup>6</sup>.
  - Brassens : 16 sur 20 font des démarches pour trouver des stages ; les parents s'en préoccupent aussi ; 2 visent un apprentissage, 3 sont inscrits dans une formation qualifiante, 15 doivent retourner en classe, 1 fait quelques démarches, mais dissimule son peu d'enthousiasme.<sup>7</sup> Les jeunes orientés vers le dispositif sont ceux que les enseignants « ne veulent plus en cours », mais certains jeunes disent ne pas vouloir en être exclus...

Lors des stages, des jeunes se rendent compte que le premier métier choisi avec force détermination n'est pas tel qu'ils l'imaginaient (exemple de l'esthétique, où la quasi-totalité des actes confiés aux débutants concerne l'épilation, et non le maquillage sophistiqué). Ils améliorent, nuancent ou inversent leur choix initial quant aux métiers visés ; ce que l'on peut interpréter comme un élément favorable au non décrochage lors de la première insertion professionnelle.

---

<sup>5</sup> Doubles-comptes possibles.

<sup>6</sup> Doubles-comptes possibles.

<sup>7</sup> Doubles-comptes possibles.

## 7) Appréciation globale sur la différence entre les garçons et les filles

La plupart des indicateurs montrent une situation moins favorable pour les filles, que nous relierions aux différences de condition socioéconomiques. L'expérimentation aurait ainsi « attiré » des jeunes filles plus en difficulté que les garçons. Voici quelques exemples exprimant d'une part, la différence de conditions sociales pré-existantes, d'autre part la différence d'implication dans le programme et d'impact de ce dernier.

### Les conditions sociales et le parcours scolaire

En %	Garçons	Filles
Famille de 3 enfants et plus	47	94
Habitat en ZUS	19	26
Note moyenne égale ou supérieure à 10*	25	15
Absences supérieures au seuil d'alerte*	23	30

\*Lors de la dernière année scolaire.

Evidemment, d'autres indicateurs montrent une situation moins contrastée (PCS du père, redoublement au collège et au lycée) ou des conditions socioéconomiques ou scolaires plus difficiles pour les garçons (inactivité de la mère, redoublement en primaire), ce qui relativise notre propos.

### L'implication dans le programme et son impact

En %	Garçons	Filles
Tutorat individuel : au moins 10 séances	78	58
Nombre de stages effectués > 1	59	41
Elaboration ou confirmation d'un projet professionnel	84	79
Amélioration des comportements sociaux	87	74
Amélioration de l'autonomie	90	74
Difficulté relationnelle avec les intervenants	13	26

Ces quelques indicateurs confirment les situations moins favorables pour les filles :

- les garçons ont été plus présents aux séances de tutorat individuel, alors qu'ils ne le nécessitaient pas forcément
- ils ont fait plus de stages que les filles et ont un peu plus souvent élaboré ou confirmé un projet professionnel
- ils sont aussi plus fréquemment crédités d'une amélioration des comportements sociaux et de l'autonomie
- les filles ont été deux fois plus nombreuses à connaître des difficultés avec les intervenants.

## Conclusion synthétique quantitative

Sur les 55 jeunes du groupe Cible, on peut, à l'aune des solutions trouvées, estimer que :

- 72 % ont bénéficié totalement du programme : emploi, formation en alternance et pour la plupart retour en formation initiale
- 13 % en ont bénéficié partiellement : orientation vers la mission locale ou recherche active de solution
- 15 % n'en ont pas réellement bénéficié : sans solution avérée ou sans solution connue.

## Effets attendus et effets induits/inattendus

Effets attendus	Effets constatés
Elaboration ou confirmation d'un projet professionnel (emploi ou formation)	80 % des jeunes
Retour en formation initiale	La moitié des jeunes
Emploi ou formation	Près du quart des jeunes
Amélioration de l'autonomie et des comportements sociaux	80 % des jeunes

Effets inattendus
<u>Effets positifs</u> : « raccrochage » de certains parents, qui se montrent plus au soutien de leur adolescent, dès lors qu'ils comprennent et adhèrent à la recherche accompagnée de solution
<u>Effets négatifs</u> : impuissance face à la logique de certaines problématiques sociales et familiales lourdes

## Gouvernance et coordinations d'acteurs

### 1) Gestion du programme en interne par le porteur de projet

- L'appui interne de la Ligue de l'Enseignement à l'animatrice a trouvé ses marques, à travers le suivi permanent de la chef de projet. Elle aurait cependant souhaité une plus grande disponibilité.
- Concernant spécifiquement l'accompagnement individuel (tutorat), un protocole a été établi sur le conseil de l'évaluateur en fin de première année ; il s'avère explicite, détaillé et complet et a été affiné la seconde année.

### Exploitation des Fiches – Actions renseignées par l'équipe Projet

Ces fiches proposées par l'évaluateur devaient être remplies à la fin de chaque année et pour chaque site d'expérimentation (les 3 lycées) ; s'y ajoute une fiche spécifique pour l'action régionale de lutte contre le décrochage à laquelle le porteur a participé.

Les fiches constituent une auto-évaluation pour l'équipe Projet et portent sur chacun des modules mis en œuvre.

- Constitution de l'équipe et préparation de l'action

La constitution n'a pas posé de problème particulier au porteur. Il est vrai qu'elle s'est limitée pour l'essentiel à l'animatrice des modules ; la seconde année le porteur a eu recours à un intervenant extérieur pour un des modules collectifs.

L'animatrice n'a pas participé à l'ensemble de la préparation, notamment la première année (recrutement tardif) et n'a pas été conviée à toutes les séances en amont. Elle a néanmoins bénéficié d'un transfert d'informations et d'un outillage jugé intéressant, même s'il a nécessité des recherches personnelles complémentaires.

La première année le temps de préparation a manqué, lacune comblée au seuil de la seconde année.

- Réunions de suivi des actions

D'une manière générale, les rencontres ont eu lieu avec les équipes éducatives des lycées et les formateurs de la Mission Générale d'Insertion de l'Education nationale (MGI) : de 5 à 30, selon le site et l'année.

La première année, il n'y a pas eu de comptes rendus des réunions, lacune comblée la seconde année.

Les rencontres entre l'animatrice et la chef de projet ont lieu régulièrement, au moins une fois par mois. Il y est évoqué :

- le profil et l'évolution des élèves
- les modalités pédagogiques
- l'utilisation réciproque des acquis entre modules collectifs et individuels.

- Recours à la communauté éducative

Dans deux des trois lycées, l'animatrice a demandé et reçu des conseils de la communauté éducative et ceux-ci ont été globalement suivis. Dans le troisième lycée, les enseignants n'étaient pas concernés, car les jeunes suivis étaient des décrochés ne faisant plus partie de l'établissement, ce dernier servant surtout de support logistique (salles de réunion et de tutorat) et de siège à l'équipe de la MGI.

- Mise en œuvre des modules collectifs

Il s'agit, rappelons-le, de deux modules la première année : Remise à niveau et Découvrir la ville autrement ; et de deux modules supplémentaires la seconde année : SLAM et Cinémathèque.

La totalité des modules confiés à l'animatrice a été mise en place et de façon conforme au projet, du double point de vue du contenu et de la fréquence. Seul un module confié à un intervenant extérieur a eu moins de séances (84 %) que prévu, en raison de l'indisponibilité de celui-ci.

Les actions n'ont pas été accompagnées par des personnels du lycée (il s'agit du lycée accueillant les modules destinés aux jeunes décrochés, qui n'était pas partie prenante du projet).

- Mise en œuvre des modules individuels

Il s'agit de deux modules : l'accompagnement individuel (tutorat) et l'accompagnement aux stages en entreprise (ou, plus rarement, à des stages brefs dans les sections professionnelles des lycées).

Les actions ont été accompagnées par des personnels scolaires dans les deux premiers lycées.

Ces deux modules ont été mis en place et de façon conforme au projet, du double point de vue du contenu et de la fréquence et lors de chacune des deux années.

- Mutualisation des acquis entre modules collectifs et modules individuels

Elle a été plus aléatoire que systématique, probablement parce que l'articulation n'avait pas été pensée en amont.

- Participation au projet régional de lutte contre le décrochage

Le porteur de projet y a été convié en raison de l'identité des territoires concernés (le pays du Gier), des lycées impliqués et des jeunes pour partie communs. Le porteur de projet expérimental devait s'impliquer dans la réalisation d'un support d'enquête sur les métiers et la recherche de lieux de stages.

Malgré des réunions régulières des partenaires, la cohabitation des deux programmes n'a pas été facile ; du côté de l'animatrice de l'expérimentation, le constat est fait qu'il est malaisé de n'intervenir que partiellement avec les jeunes, en l'occurrence pour la recherche de stages. De surcroît l'absence des élèves au rendez-vous a largement invalidé cette intervention (trois jeunes ont été effectivement accompagnés par l'animatrice).

- Démarches complémentaires de sensibilisation

Au-delà du projet expérimental au sens strict, d'autres publics ont été sensibilisés : les personnels des établissements participant et d'autres établissements ; et aussi les parents des jeunes suivis, ce qui renvoie à ce que nous constatons au sujet de leur implication dans la mise en œuvre des solutions d'insertion professionnelle ou de retour en formation initiale.

- Bilan des actions

Le porteur de projet l'a réalisé systématiquement chaque année.

Les difficultés essentielles rencontrées sont diverses :

- manque d'assiduité des jeunes
- soutien insuffisant de la communauté éducative, voire hostilité au début de la première année
- adhésion insuffisante des tuteurs en entreprise (salariés ou patrons)
- disponibilité insuffisante de l'équipe Projet.

Les avancées sont aussi variées :

- évolution des représentations, chez une partie au moins de élèves et des parents
- effets sur la progression des acquis scolaires (pour les jeunes ayant suivi le module Remise à niveau)
- amélioration du comportement en groupe d'une partie des jeunes
- démarches personnelles réalisées par la plupart des jeunes.



## **2) Collaboration des établissements scolaires partenaires**

- Le Comité de pilotage s'est réuni deux fois en deux ans, en présence de l'évaluateur. L'Inspection académique n'a pas, semble-t-il, été en mesure de l'organiser plus souvent, malgré les demandes répétées du porteur de projet (qui avait laissé cette initiative à l'institution). Cela étant, le rôle de ce comité a été tenu en grande partie par des rencontres régulières entre le porteur de projet et le responsable académique de la MGI (et plusieurs fois en présence de l'évaluateur).
- La plus grande difficulté se situait au niveau de l'intégration de l'expérimentation dans le fonctionnement courant des établissements scolaires, liée essentiellement à la réticence des équipes éducatives à accepter l'intervention de tiers, en l'occurrence l'expérimentateur. Dans les deux lycées professionnels le protocole d'expérimentation est plus difficile à mettre en œuvre que dans le lycée général. Il y faudra plus de temps. Un travail conséquent de conviction a été entrepris par le responsable de la MGI, appuyé par les chefs d'établissement. Le travail appliqué de l'animatrice de la Ligue a aussi largement contribué à l'amélioration des relations et au développement de la coopération. Chacun a pu ainsi mesurer le double effet de cette intervention ; d'abord au niveau quantitatif, avec le déchargement des formateurs de la MGI d'un certain nombre de jeunes ; ensuite au niveau qualitatif, en matière d'accompagnement des jeunes, construit dans une grande proximité et en temps réel.
- L'intervention doit avoir lieu à la demande des chefs d'établissement, que ce soit en matière de désignation des élèves ou des actions requises. Ils décident aussi de la latitude qu'ils vont laisser aux intervenants et aux élèves (aménagement des emplois du temps, notamment). Cela explique une déclinaison différente du projet expérimental d'un établissement à l'autre. Par ailleurs, au sein d'un même établissement, les différents acteurs n'ont pas la même vision des objectifs de l'intervention de l'animatrice de la Ligue.
- L'animatrice de la Ligue s'efforce aussi de développer les contacts avec les Conseillers Principaux d'Education (CPE) et les professeurs principaux, afin de faciliter la disponibilité des élèves. Elle participe à la commission hebdomadaire de suivi des décrocheurs (cellule de veille), dans un lycée la première année et dans un second la deuxième année.

- L'expérimentation est répartie sur des bases plus solides la seconde année. Ainsi, les contacts ont-ils été renoués avec les lycées, aux fins de re-motiver les équipes éducatives et d'accroître la confiance des partenaires de l'Education nationale.
- Les bases d'une seconde année scolaire ont ainsi été jetées et le travail s'en est trouvé facilité, avec la reconnaissance du travail de l'animatrice, sa prise de repères.
- L'implication et la perception des équipes éducatives (saisies à travers les entretiens réalisés par l'évaluateur) :
  - Compréhension de la place de l'animatrice de la Ligue, par rapport à l'Education nationale :
    - les équipes savent décrire l'action de l'animatrice (quand elles ont été informées et un minimum impliquées)
    - l'animatrice est assimilée (ou non) à la MGI
    - sa place a été présentée, au moins aux CPE, avec quelquefois l'argument du « renfort quantitatif », mieux accepté que l'idée qu'un tiers puisse faire autrement.
  - Collaboration avec l'animatrice de la Ligue :
    - l'intensité et la qualité de la collaboration dépendent de la définition (ou non) d'objectifs communs, ce qui suppose un investissement fort du chef d'établissement et une adhésion de l'ensemble de la communauté éducative, conditions réunies très diversement dans les trois établissements
    - dans un lycée (celui qui a accepté l'animatrice dans sa cellule de veille dès la première année) les élèves à suivre sont choisis de concert
    - l'animatrice participe aux réunions de pré-rentree des lycées, à partir de la seconde année
    - si un élève souhaite raccrocher, les stages doivent être validés par les professeurs s'il s'agit de la même spécialité, ou par la MGI dans le cas contraire ; cela évite la perte d'un an et l'écueil du tri informatisé des vœux, car il ne repart pas en première année
    - l'action est soutenue par les professeurs (dans le meilleur des cas) ou ignorée, selon le lycée considéré
    - l'animatrice informe les enseignants et explique ses modes d'intervention.

- Intérêts de l'intervention de la Ligue :
  - permanences plus fréquentes qu'avec les moyens de la MGI
  - suivi plus intense des élèves
  - sas entre le suivi normal de la scolarité et l'abandon total
  - suivi de tous les élèves décrocheurs
  - concentration de l'animatrice sur le projet professionnel, en évitant les postures « scolaires » honnies de ces adolescents
  - tenue des permanences des jours différents de la MGI, ce qui permet une meilleure couverture hebdomadaire
  - même si l'argument du « renfort quantitatif » est souvent mis en avant, les chefs d'établissement reconnaissent volontiers l'apport qualitatif dans les méthodes d'intervention et la proximité avec les jeunes
  - cadre souple et forte individualisation.

De l'avis général des personnes rencontrées, l'animatrice a acquis rapidement les connaissances et outils nécessaires à son intervention. Cet élément nous paraît très important à retenir au titre des conditions de reproductibilité de l'expérimentation.

- Difficultés :
  - le « renfort » de la Ligue est compris comme non durable, le relais à prendre comme non faisable dans le cadre des moyens des établissements, mais aussi de leurs habitudes de travail
  - tous les décrocheurs ne peuvent pas être rattrapés, notamment quand ils sont majeurs et/ou ont été exclus de l'établissement.

### 3) Collaboration avec la Mission Générale d'Insertion

- L'implication et la perception des formateurs de la MGI (saisies à travers les entretiens réalisés par l'évaluateur) :
  - Compréhension de la place de l'animatrice de la Ligue de l'Enseignement, par rapport à l'Education nationale :
    - dans la mesure où dans la Loire, la MGI, agit d'une manière différente d'autres départements (et selon des modalités proches de ce que fait la Ligue), l'apport peut être considéré comme superflu, du moins au niveau qualitatif.
  - Collaboration avec l'animatrice de la Ligue :
    - choix de considérer l'animatrice de la Ligue comme faisant partie de l'équipe et non de lui faire obstacle
    - conseils donnés à l'animatrice, spontanément ou sur sa demande (selon le formateur), mais toujours prodigués et acceptés
    - invitation par un des formateurs à observer le mode d'approche avec les jeunes et les parents
    - mise à disposition de documents et du carnet d'adresses de la MGI.
  - Intérêts de l'intervention de la Ligue :
    - accompagnement de plus grande proximité, considérant le nombre plus restreint de jeunes à suivre par l'animatrice (par rapport aux formateurs de la MGI)
    - réponse moins « technique » et moins « statutaire » que l'institution Education nationale
    - renforcement du nombre de jeunes concernés par un suivi
    - obligation pour les intervenants de la mission d'expliquer ce qu'ils font (démarche toujours intéressante pédagogiquement), mais aussi
    - « naïveté ouverte » de la jeunesse de l'animatrice qui permet de renvoyer de nombreuses questions sur la pédagogie inhérente à ce type de projet.

Comme chez les équipes éducatives, le sentiment est que l'animatrice a acquis rapidement les connaissances et outils nécessaires à son intervention.

- Difficultés :
  - les raccrocheurs ne sont pas favorisés par le système de gestion informatisé des vœux, alors qu'ils sont en position difficile et qu'il faudrait les encourager (problème commun avec les jeunes suivis par la MGI)
  - les décrocheurs ne font pas l'objet de la même attention des équipes éducatives, selon le lycée considéré
  - la difficile acceptation de l'animatrice (en tant que tiers étranger à l'institution) par les communautés éducatives ; à nuancer cependant par le fait que la MGI elle-même, a mis cinq avant d'être reconnue, phénomène accentué par le turnover des chefs d'établissement et des CPE ; ajoutons que la MGI était aussi menacée de perdre sa compétence sur les décrocheurs au motif que cela devait désormais échoir aux cellules de veille (qui pourtant n'ont pas vocation à intervenir sur le terrain).
- L'invitation mutuelle (Ligue et MGI) à des réunions de travail a permis de mieux comprendre les cultures et modes d'approche respectifs et donc d'intervenir en tenant compte de ces éléments, afin de ne pas heurter les sensibilités et de trouver plus facilement des relais institutionnels.
- Les échanges locaux portent sur les modes d'intervention et les résultats (réunions mensuelles animées par le chef de la MGI et le directeur du CIO, et échanges moins formels), mais chacun n'intervient pas sur les jeunes dont l'autre est référent. Dit autrement, les intervenants de la Ligue et de la MGI ne forment pas une équipe opérationnelle, ce qui ne les empêche pas de travailler ensemble sur la méthode.

## Mise en oeuvre des actions

### 1) Prescription et réalisation

Prescription des différents modules (en % de jeunes)

Modules individuels		Modules collectifs*			
Tutorat	Stages	Remise à niveau	Découvrir la ville	SLAM	Cinéma
100	83.3	78.9	57.9	100	80

*\*Rappel : les modules collectifs ne concernaient qu'une partie des jeunes : le taux de prescription ne porte alors que sur ceux-ci.*

Le tutorat est évidemment prescrit à tous les jeunes car c'est la base-même de l'expérimentation. Les stages n'ont pas été prescrits quand les jeunes manifestaient le souhait de retourner en classe après un bilan fait avec l'animatrice et le constat qu'ils n'étaient pas prêts à envisager à court terme l'entrée dans la vie active. Pour les modules collectifs, le diagnostic réalisé par l'animatrice a défini la pertinence de la prescription.

Premier groupe : Accompagnement individuel seul (2 lycées et 20 jeunes en 2010/2011, 15 en 2011/2012)

	2010/2011			2011/2012		
	Rencontres	Contacts tél	Contacts Parents	Rencontres	Contacts tél	Contacts Parents
Total	84	108	24	76	119	63
Moyenne	4.2	5.4	1.2	5.1	7.9	4.2

Deuxième groupe : Accompagnement collectif et individuel (1 lycée et 11 jeunes en 2010/2011, 9 en 2011/2012)

	2010/2011			2011/2012		
	Rencontres	Contacts tél	Contacts Parents	Rencontres	Contacts tél	Contacts Parents
Total	177	73	34	168	107	65
Moyenne	16.1	6.6	3.1	18.7	11.9	7.2

Il est logique de relever beaucoup plus de rencontres en face à face dans le deuxième groupe, car les modules collectifs supposent une certaine régularité de l'intervention. Par contre, les nombres conséquents de contacts téléphoniques avec les jeunes et de contacts (physiques ou téléphoniques) avec les parents, indiquent un besoin plus important de suivi que ne le suggèrent les jeunes du premier groupe (accompagnés uniquement en individuel).

**On remarquera avec intérêt que la seconde année l'activité a été beaucoup plus soutenue quels que soient le groupe considéré et la modalité d'accompagnement ;** ainsi, les contacts avec les parents ont été multipliés par trois avec le premier groupe et par deux avec le second ; les contacts téléphoniques avec les jeunes ont connu aussi une forte augmentation. En outre, pour certains de ces jeunes (4 chaque année), l'animatrice a rencontré le tuteur ou l'éducateur.

## 2) L'accompagnement personnalisé

- Progressivement et empiriquement, les contours de l'accompagnement personnalisé se sont dessinés. L'évaluateur a demandé à ce qu'il soit formalisé (démarche indispensable dans la perspective d'une généralisation de l'expérimentation), ce qui a été fait à la fin de la première année, avec l'élaboration d'un protocole.
- Les actions individuelles concernent les trois établissements avec une à deux permanences par semaine, avec ou sans les parents. Elles se réalisent aussi par téléphone, moyen permettant à l'animatrice de relancer périodiquement les jeunes, notamment les moins assidus aux séances. On peut constater, à travers les tableaux ci-après, l'intensité de l'action :

Contacts téléphoniques ou physiques avec les jeunes (en %)	
<3	8.9
3 à 5	10.7
6 à 9	8.9
10 et +	71.4
<b>Total</b>	<b>100</b>

- L'accompagnement personnalisé se matérialise par :
  - l'élaboration ou l'affinement du projet professionnel
  - la préparation au retour en formation initiale
  - la préparation à l'entrée en stage (voir ci-après § 5)
  - un travail avec les parents.
  
- Un souci est apparu avec les jeunes étrangers : leur carte de séjour ne permet pas de travailler, donc d'obtenir un contrat d'apprentissage.
  
- Les orientations ou passerelles sont possibles, pour peu que l'opérateur soit bien implanté dans le milieu de l'Education nationale, ce qui n'est pas encore le cas de l'animatrice. Cependant elle peut recourir à l'expérience des formateurs de la MGI : pour contourner la rigidité de la procédure informatique d'orientation à la fin de la seconde (défavorable aux élèves en difficulté), la MGI a imaginé un système ingénieux, applicable à des situations spécifiques : il s'agit de placer des jeunes en classe de seconde dans la filière choisie, au 3<sup>ème</sup> trimestre, afin qu'ils passent automatiquement en 1<sup>ère</sup> ; moyennant une mise en stage pendant ce trimestre (pour acquérir les pré-requis) et sachant que les jeunes venant d'une filière générale n'ont pas toujours besoin de rattraper le retard dans les matières de base. Cela suppose une veille des intervenants de la MGI (pour repérer les places disponibles en seconde) et une bonne connaissance des acteurs à mobiliser (notamment les chefs d'établissement).



### 3) Les modules collectifs

	Nombre de séances			
	Remise à niveau	Découvrir la ville	SLAM	Cinéma
<b>2010/2011</b>	50	1		
<b>2011/2012</b>	50	1	5	1

La Remise a niveau a été conçue comme le principal module, de par le nombre de séances consacrées, à raison d'une séance hebdomadaire au minimum.

- Les modules collectifs ont démarré, avec une incertitude sur leur pertinence (nécessitant un besoin collectif à un moment donné) et leur faisabilité (nécessitant une notion de groupe, qui n'existe pas toujours ou pas encore). S'agissant de « décrochés », le module était « maintien à niveau » plutôt que « remise à niveau », qui semblait trop ambitieuse au regard du profil des jeunes concernés. Ce module est très concret, hors des contraintes d'un « programme » et axé sur ce qui peut à la fois intéresser les jeunes (on leur demande « ce qu'ils veulent apprendre ») et leur servir. Il y a aussi un travail sur le projet et une sortie collective à contenu historique a été proposée dès la première année (Module Découvrir la ville autrement).
- L'animatrice utilise les mêmes exercices que la MGI, mais elle n'a pas été formée à les utiliser ou à les remplacer. C'est aussi l'occasion de travailler la préparation à l'entrée en stage, mais sans méthodologie précise.

Pour l'évaluateur, le fait de s'attacher au concret afin d'accrocher les jeunes, ne dispense pas d'une « stratégie pédagogique », à laquelle l'animatrice n'a pas été formée.

- Avec les décrocheurs, la pertinence de ce module collectif (qui n'a pas été mis en place) est encore plus fortement interrogée, car ce sont des jeunes encore au contact de la scolarité et qui en ont fui les aspects les plus scolaires. Leur souhait est bien de « passer à autre chose » : une autre formation, un contrat d'apprentissage, un emploi ; l'accompagnement individuel apporte alors une réponse efficiente. D'autre part, dans un établissement les jeunes assistent à certains cours et dans un autre, ils sont peu nombreux. Cependant on peut envisager d'autres contenus pour ce module (voir le chapitre consacré aux préconisations).

## 5) Les stages

Le stage en entreprise peut être court (objectif de découverte) ou plus long (objectif d'approfondissement d'un projet existant) ; à côté des stages en entreprise, visant à la découverte ou à la confirmation des choix professionnels et dont on espère qu'ils déboucheront sur un contrat d'apprentissage, il y a des mini-stages dans d'autres établissements scolaires ; à la fin du stage on fait une évaluation avec l'employeur sur la base d'un outil utilisé par la MGI, que l'animatrice adapte à son besoin.

Les jeunes devaient trouver eux-mêmes les lieux de stages (en entreprise) aidés par l'animatrice en matière de méthode de recherche.

Les jeunes ayant fait l'objet d'une prescription de stages, l'ont appliquée de manière diverse :

Nombre de stages	% de jeunes
0	28.3
1	19.6
2	21.7
3 et +	30.4
<b>Total</b>	<b>100</b>

28 % n'ont pas réalisé de stages, soit qu'ils n'ont pas souhaité faire la démarche de recherche, soit que, le cas échéant, ils n'en aient pas trouvés.

Pour les autres, 1 sur 5 a fait un stage, 1 sur 5 également, deux stages, 1 sur 3 en a fait au moins trois.

## 6) La durée de l'accompagnement

Le maximum possible (démarrage entre septembre et novembre, selon le lycée et l'année) est de 7 à 9 mois.

Durée	2010/2011			ENSEMBLE
	ETABLISSEMENT D'ORIGINE			
	Cassin	Brassens	Fourneyron	
Un seul jour	2	1	1	4
Une semaine		1		1
Deux semaines		1		1
Un mois	1	1		2
Deux mois	1	2		3
Trois mois	4			4
Plus de trois mois		6	10	16
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>31</b>

	2011/2012			
Durée	ETABLISSEMENT D'ORIGINE			ENSEMBLE
	Cassin	Brassens	Fourneyron	
Un seul jour		1		1
Une semaine	1			1
Deux semaines				0
Un mois				0
Deux mois		1		1
Trois mois	3	2	2	7
Plus de trois mois	3	4	7	14
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>24</b>

	CUMUL 2010/2011 ET 2011/2012			
Durée	ETABLISSEMENT D'ORIGINE			ENSEMBLE
	Cassin	Brassens	Fourneyron	
Un seul jour	2	2	1	5
Une semaine	1	1		2
Deux semaines		1		1
Un mois	1	1		2
Deux mois	1	3		4
Trois mois	7	2	2	11
Plus de trois mois	3	10	17	30
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>55</b>

Commentaires :

- On remarquera que pour le lycée Fourneyron, les jeunes sont restés tout au long de l'action, après y être entrés souvent dès l'automne. Pour les deux autres lycées, les durées inférieures sont dues essentiellement à l'entrée échelonnée et tardive dans l'action, mais aussi à des besoins plus ponctuels ou plus ciblés.

- **Au total, 30 jeunes sur 55 sont restés plus de trois mois (55 %) et 11, trois mois (20 %) ; les 25 % restant y ont passé moins de trois mois (et 10 % un seul jour).**

Cette durée, globalement importante, était en effet la condition d'obtention de résultats significatifs.

- La première année, les jeunes ayant passé plus de trois mois sont un peu moins nombreux, mais ils sont trois fois plus nombreux à être restés moins de trois mois.

## **Conclusion de la partie et mise en perspective**

Les **actions** prévues par le porteur de projet ont toutes été réalisées, auprès d'un nombre de jeunes supérieur au prévisionnel. Le tutorat individuel a été particulièrement dense avec de très nombreuses rencontres avec les jeunes, mais aussi avec leurs parents.

Le **partenariat** avec les établissements scolaires et la MGI s'est progressivement établi, même s'il reste un long chemin à parcourir.

Les **résultats auprès des jeunes** sont multiples :

- Elaboration ou confirmation d'un projet professionnel (emploi ou formation en alternance)
- Retour en formation initiale
- Emploi ou formation
- Amélioration de l'autonomie et des comportements sociaux
- « Raccrochage » de certains parents.

Les résultats de l'expérimentation confirment les conclusions des études menées sur le décrochage :

- Les stratégies de lutte contre le décrochage au sein des établissements scolaires existent, mais elles sont peu mises en œuvre en France, notamment en raison de l'organisation actuelle de la formation initiale des enseignants du second degré.
- Les facteurs scolaires sont plus importants que les facteurs familiaux dans l'apparition des phénomènes de décrochage.
- Les dispositifs extrascolaires contribuent à la prévention du décrochage scolaire et sont souvent les seuls recours efficaces, privilégiant le qualitatif et l'individualisation par rapport à la politique du nombre, voire du plus grand nombre ; tant que la grande majorité d'une génération « réussit » à l'école, les questions du décrochage ne sont pas posées à la hauteur des dommages constatés par ailleurs.

## **2. Validité externe des résultats et perspectives et généralisation/essaimage**

### **i. Caractère expérimental du dispositif évalué**

Le territoire fait l'objet d'un autre dispositif voisin, apparu après le début de l'expérimentation.

Le caractère expérimental tient à cinq dimensions essentielles du programme :

- l'individualisation maximale par le tutorat, à vocation de faire émerger, confirmer ou amender un projet professionnel ou formatif,
- la recherche systématique de stages, afin de travailler le projet professionnel,
- l'association des parents, dont on a pu constater l'intérêt porté au devenir de leur adolescent,
- l'offre de modules collectifs, à vocation de développer des connaissances et savoir-être non acquis,
- le travail de collaboration avec les établissements scolaires et la Mission Générale d'Insertion, dans un contexte et un monde qu'il est difficile de pénétrer pour des opérateurs externes.

### **ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle**

#### **Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire**

Les publics bénéficiaires correspondent bien aux objectifs initiaux, à savoir des jeunes à risque de décrochage ou ayant déjà décroché depuis un certain temps.

On peut affirmer que le porteur de projet ne s'est pas trompé de public, quand on le compare aux caractéristiques sociales, socioculturelles et scolaires des groupes Témoin.

## **Préconisations du porteur et de l'animatrice des modules**

### a-Sur le fond

- Trouver le moyen de plus impliquer tous les acteurs.
- Augmenter le nombre de modules collectifs, les créer dans les groupes auxquels ils n'ont pas été proposés au moment de l'expérimentation. On sait cependant que l'entrée permanente des jeunes dans le programme rend difficile toute démarche collective.
- Augmenter la fréquence des séances de tutorat individuel.
- Augmenter la durée et la fréquence des stages en entreprise.
- Chercher à étoffer le carnet d'adresses dans le monde de l'entreprise, au moins pour trouver plus de lieux de stages.

### b-Sur la forme

- Etoffer l'équipe du porteur de projet, afin de se rendre plus disponible dans le rapprochement avec les établissements scolaires.
- Améliorer la communication envers la communauté scolaire, même avec les établissements non participants au projet, ne serait-ce que pour avoir accès à des places en formation initiale.

## **Préconisations des équipes éducatives des établissements scolaires**

### a-Sur le fond

- Intégrer l'animatrice aux cellules de veille des lycées.
- Transférer les savoir-faire vers les équipes éducatives (mais n'est-ce pas utopique ?).
- Sensibiliser les élèves les plus en difficulté.
- Mettre en place un relais interne au lycée entre deux stages, pour ne pas obliger de remettre les décrocheurs en cours alors que ce n'est pas leur place.

### b-Sur la forme

- Développer le travail d'équipe entre la MGI et l'animatrice.
- Construire plus concrètement le projet d'action avec les établissements.
- Faire intervenir le porteur de projet pour expliquer le projet aux enseignants à l'occasion de la rentrée scolaire.

## Préconisations de l'évaluateur et Transférabilité du dispositif

### L'initiative du dispositif

- Eviter le lien de subordination du porteur de projet vis-à-vis de d'Education nationale, quand cette administration est en position de tutelle dans d'autres dossiers.
- Tenir compte du fait que la MGI (et tout autre acteur institutionnel) n'est pas en capacité de prise en charge des jeunes nécessitant un étayage important ; de fait il faudra toujours un opérateur externe pour des suivis approfondis, qualitatifs et de proximité.
- Articuler le projet avec le dispositif national et le dispositif régional de lutte contre le décrochage.

### Le public visé

- Diagnostiquer (dans le but de distinguer) les jeunes susceptibles de reprendre un parcours scolaire (y compris en termes de rythme et de cursus adaptés), de ceux qu'il convient de diriger vers l'emploi et/ou la formation en alternance, auquel cas cela doit être du ressort de la mission locale.
- Elaborer un argumentaire pour les élèves les plus en difficulté, qui ont tendance à ne pas s'inscrire dans ce type de dispositif au motif de leur retard trop important.
- Faire un travail avec les parents, l'expérimentation ayant montré que les parents peuvent aussi « raccrocher » et avoir une influence positive sur le nouveau parcours de leur adolescent.

### L'implication des jeunes

- Rechercher les vecteurs de motivation, d'autant qu'avec les jeunes les plus en difficulté, les interventions pourtant très personnalisées et insistantes (appels téléphoniques répétés, essai de contact avec les parents) restent quelquefois lettre morte.

### Les modules individuels

- Arbitrer entre souplesse du suivi individuel et un minimum d'exigences afin que les jeunes ne soient pas rebutés, mais qu'ils sentent un cadre et un soutien ; avec le risque que les plus rétifs lâchent prise.
- Articuler le tutorat avec les modules collectifs.

### Les modules collectifs

- Etudier la place et la gestion des modules collectifs, dans la mesure où plusieurs obstacles ont été repérés, comme :
  - les entrées et sorties permanentes
  - la volatilité des inscrits dans un dispositif facultatif
  - la réticence à retrouver ce qui rappelle le « groupe – classe »
  - la difficulté à repérer des besoins communs à un moment donné, ou alors il faudrait plusieurs ateliers pendant une même période avec participation à la carte.

Développer les modules collectifs suppose de les reproduire plusieurs fois dans l'année, pour tenir compte de l'entrée permanente de jeunes dans le dispositif.

- Instaurer des modules collectifs pour les décrocheurs, centrés sur les techniques de recherche de formation et d'emploi.
- Insister dans le module collectif pour travailler non seulement la recherche d'emploi, mais aussi la connaissance du monde du travail et de l'entreprise, avec ses exigences, ses codes et modalités relationnelles ; l'expérimentation, dans la lignée des études sur le sujet, montre l'impact de leur méconnaissance dans l'échec de la première insertion professionnelle.
- Mettre l'accent sur le ludique, eu égard au caractère facultatif du programme.
- Développer les ateliers en sous-groupes afin de mieux assurer la participation des jeunes les plus réservés.
- Insister sur les contenus souhaités par les élèves et les utiliser comme tremplin pour développer l'ingénierie pédagogique (plutôt que de s'en tenir à un programme pré-établi).
- Faire témoigner des jeunes ayant réussi leur pré-insertion professionnelle (études, stage, premier emploi), après un échec ou un décrochage.
- Inviter les parents à des séances collectives, permettant l'échange, le soutien mutuel et la prise de conscience de l'intérêt de l'accompagnement, comme alternative à un maintien hypothétique et/ou inefficace en scolarité classique.

### Les solutions d'insertion

- Constituer un réseau spécifique d'entreprises « citoyennes » (ou plus à l'écoute) pour accueillir les jeunes en stage (au minimum).
- Considérer l'apprentissage comme une solution particulièrement efficace pour des jeunes ayant déjà un certain bagage scolaire et donc censés avoir plus de facilités pour la partie théorique des diplômes professionnels et sachant que pour les employeurs elle est beaucoup moins coûteuse qu'une embauche classique.
- Obtenir des accords formels garantissant l'accès des jeunes désirant reprendre la scolarité dans d'autres filières (« discrimination positive » par rapport au caractère implacable de la sélection informatisée).



### L'implication des établissements scolaires partenaires

- Monter le projet avec l'Education nationale en amont et aux deux niveaux, académique et local.
- Détailler les engagements précis avec les partenaires, une convention trop large étant insuffisante. Négocier les engagements réciproques, y compris si une évaluation rigoureuse est envisagée.
- Présenter le programme à la communauté éducative.
- Organiser des réunions trimestrielles de bilan et d'ajustement.
- Impliquer les enseignants dès l'amont afin de construire un programme articulé et cohérent, qui se matérialiserait par des « prescriptions croisées » au service de la progression des élèves.
- Appuyer ces enseignants pour présenter le dispositif à leurs élèves.
- Constituer des binômes animateur / enseignant, ce qui suppose de prévoir du temps de coordination.

### Le partenariat hors Education nationale

- Travailler en réseau avec acteurs publics et privés, afin de mobiliser des dispositifs et ressources diversifiés et élaborer avec les partenaires des protocoles cohérents et efficaces de prise en charge.

### Les modalités pratiques

- Communiquer sur le projet en direction des établissements scolaires (notamment sur les conditions d'inscription des élèves dans le dispositif et les obligations liées à l'évaluation).
- Tenir un minimum de dossier indiquant la provenance et l'évolution des jeunes (on constate aujourd'hui que de nombreux dossiers scolaires sont pratiquement vides).
- Formaliser et harmoniser l'ensemble des supports de suivi utilisés dans l'accompagnement individuel (protocole d'accompagnement, réalisé sur les conseils de l'évaluateur).
- Apporter des compléments de formation pédagogique et institutionnelle aux animateurs – tuteurs.

## CONCLUSION GENERALE

### 1) Les résultats

Les **actions** prévues par le porteur de projet ont toutes été réalisées, auprès d'un nombre de jeunes supérieur au prévisionnel. Le tutorat individuel a été particulièrement dense avec de très nombreuses rencontres avec les jeunes, mais aussi avec leurs parents.

Le **partenariat** avec les établissements scolaires et la MGI s'est progressivement établi, même s'il reste un long chemin à parcourir.

Les **résultats auprès des jeunes** sont multiples :

- Elaboration ou confirmation d'un projet professionnel (emploi ou formation en alternance)
- Retour en formation initiale
- Emploi ou formation
- Amélioration de l'autonomie et des comportements sociaux
- « Raccrochage » de certains parents.

**Sur les 55 jeunes du groupe Cible, on peut, à l'aune des solutions trouvées, estimer que :**

- **72 % ont bénéficié totalement du programme : emploi, formation en alternance et pour la plupart retour en formation initiale**
- **13 % en ont bénéficié partiellement : orientation vers la mission locale ou recherche active de solution**
- **15 % n'en ont pas réellement bénéficié : sans solution avérée ou sans solution connue.**

## **2) Les conditions d'essaimage et de généralisation**

Ces conditions s'adressent à plusieurs groupes de facteurs :

- L'initiative du dispositif
- Le public visé
- L'implication des jeunes
- L'organisation des modules individuels et des modules collectifs
- Les solutions d'insertion envisageables
- L'implication des établissements scolaires partenaires
- Le partenariat externe à l'Education nationale
- Les modalités pratiques du programme.



## BIBLIOGRAPHIE

---

BAUTIER E., TERRAIL JP., BRANCA-ROSOFF S., : *Décrochage scolaire : genèse et logique des parcours*, Rapport de recherche pour la DPD/MEN, 2002

BERAUD-CAQUELIN H., LANGOUET G. : *Les oubliés de l'école*, Hachette Éducation (Collection : Pédagogie divers), 2003

BIER B., CHAMBON A., QUEIROZ JM., : *Un changement de politique en éducation. De la forme scolaire vers la forme éducative ?* ESF. 2010

COSTA-LASCOUX J. : *Malaise dans la scolarisation. Recherche sur le décrochage scolaire à Corbeil et Grigny dans l'Essonne. In : Programme interministérielle de recherches sur les processus de déscolarisation : synthèse des rapports.* Direction de l'évaluation et de la prospective, Direction de l'enseignement scolaire, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, Délégation interministérielle à la ville, 2004

DUBREUIL P., FORT M., MORIN E., RAVAT JC. : *Les sorties sans qualification : analyse des causes, des évolutions, des solutions pour y remédier*, Inspection générale de l'éducation nationale. Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, 2005

GLASMAN D. : *Le partenariat au sein des ZEP. Conflit et/ou collaboration ?* Migrants-formation N° 85 Juin 2005

LAGRANGE H., CAGLIERO S. : *Rapport de recherche sur la déscolarisation dans le Mantois*, Observatoire sociologique du changement, CNRS, 2001

MARCHAND L. : *Un constat partagé. In : Les manquements à l'obligation scolaire*, Ministère délégué à la Famille, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, 2003

MILLET M., THIN D. : *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Presses universitaires de France (Le lien social), 2005

OEUVRARD F., GLASMAN D. : *La déscolarisation*, La Dispute, 2004



## ANNEXES

---

## Exploitation des fiches individuelles Jeunes du groupe Cible et des groupes Témoin : en nombre

Cumul 2010/2011 et 2011/2012	Groupe Cible											
Nombre												
Lycée	Cassin			Brassens			Fourneyron			Total		
Identification	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Dernière classe												
Terminale	1	1	2			0	1	0	1	2	1	4
Première	1	1	2	4	1	5	0	0	0	5	2	7
Seconde	2	2	4	7	7	14	2	2	4	11	11	22
BEP ou CAP	1	6	7	0	0	0	4	0	4	5	6	11
Autres (Scolarité à l'étranger, CNED, collège)	0	0	0	0	0	0	7	3	10	7	3	10
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>23</b>	<b>54</b>
Nationalité française Jeune	4	9	13	12	8	20	9	4	13	25	21	46
NR	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2	0	2
Nationalité française Père	1	2	3	3	7	10	1	0	1	5	9	14
NR	4	7	11	9	1	10	7	2	9	20	10	30
Nationalité française Mère	1	1	2	4	6	10	2	1	3	7	8	15
NR	4	7	11	8	2	10	7	1	8	19	10	29
PCS Père												
Sans	0	2	2	1	0	1	4	2	6	5	4	9
Ouvrier/Employé	1	2	3	5	5	10	3	0	3	9	7	16
Prof interméd	1	0	1	1	1	2	0	0	0	2	1	3
Cadre sup, chef entrepr	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2
<b>Sous-Total</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>30</b>
NR	2	7	9	5	2	7	7	2	9	14	11	25
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>55</b>
PCS Mère												
Sans	2	3	5	1	1	2	8	3	11	11	7	18
Ouvrier/Employé	0	1	1	4	2	6	2	2	4	6	5	11
Prof interméd	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2

Cadre sup, chef entrepr	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2	2
<b>Sous-Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>33</b>
NR	2	6	8	7	1	8	4	0	4	13	7	20
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>53</b>
Nombre d'enfants de la famille												
1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
2	0	0	0	5	1	6	2	0	2	7	1	8
3	1	2	3	1	3	4	0	3	3	2	8	10
4 et +	1	4	5	2	2	4	2	1	3	5	7	12
<b>Sous-Total</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>31</b>
NR	5	9	14	12	8	20	14	5	19	31	22	53
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>22</b>	<b>53</b>
Habitat en ZUS	1	3	4	0	1	1	5	2	7	6	6	12

<b>Parcours scolaire</b>												
Redoublement Primaire												
0	2	7	9	11	7	18	7	5	12	20	19	39
1	1	1	2	0	1	1	3	0	3	4	2	6
<b>Sous-Total</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>45</b>
NR	3	6	9	9	7	16	7	4	11	19	17	36
Redoublement Collège												
0	3	6	9	9	7	16	7	4	11	19	17	36
1	0	2	2	2	1	3	3	1	4	5	4	9
<b>Sous-Total</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>45</b>
NR	0	0	0	1	2	3	1	0	1	2	2	4
Redoublement Lycée												
0	4	8	12	10	5	15	8	4	12	22	17	39
1	0	0	0	1	2	3	1	0	1	2	2	4
<b>Sous-Total</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>43</b>
NR	2	1	3	1	1	2	0	0	0	3	2	5
Changement Ecole												
Primaire	0	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	2

Collège	0	3	3	2	0	2	7	3	10	9	6	15
NR	2	1	3	1	1	2	0	0	0	3	2	5
Changement Filière au Lycée	0	0	0	2	0	2	4	1	5	6	1	7
Scolarité à l'étranger	0	1	1	0	0	0	3	1	4	3	2	5
<b>Résultats scolaires</b>												
Note moyenne >10	0	0	0	1	1	2	2	1	3	3	2	5
Note moyenne <10	2	4	6	5	4	9	2	3	5	9	11	20
<b>Sous-Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>25</b>
NR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Absences supérieures au seuil officiel d'alerte*	0	0	0	5	5	10	2	2	4	7	7	14
Incidents	1	0	1	5	4	9	0	0	0	6	4	10
Abandon	4	4	8	3	3	6	10	4	14	17	11	28
<b>Modules individuels</b>												
<b>Tutorat</b>												
Présence au terme	5	5	10	8	7	15	12	6	18	25	18	43
Si NON												
Abandon par désintérêt	0	1	1	0	0	0	2	1	3	2	2	4
Abandon causé par relation tuteur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exclusion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retour en classe	0	3	3	4	0	4	0	0	0	4	3	7
Changement de lycée et de filière	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Raison inconnue	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2
Absences												
0	1	3	4	9	6	15	3	1	4	13	10	23
1 à 3	3	5	8	3	1	4	10	2	12	16	8	24
4 à 5	2	2	4	0	2	2	1	2	3	3	6	9
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>56</b>
Contacts tél ou physiques												
<3	0	2	2	2	1	3	0	0	0	2	3	5
3 à 5	1	1	2	3	1	4	0	0	0	4	2	6
6 à 9	2	1	3	0	1	1	0	1	1	2	3	5



10 et +	7	3	10	7	5	12	15	3	18	29	11	40
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>56</b>
Participation active												
Forte	2	0	2	5	4	9	5	1	6	12	5	17
Moyenne	2	5	7	3	2	5	7	0	7	12	7	19
Faible	1	2	3	1	1	2	2	4	6	4	7	11
Nulle	0	1	1	3	1	4	0	0	0	3	2	5
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>52</b>

<b>Stages en entreprise</b>												
Non prescrit, veut rester en classe	0	4	4	4	2	6	0	0	0	4	6	10
0	3	2	5	4	1	5	2	1	3	9	4	13
1	0	1	1	2	3	5	1	2	3	3	6	9
2	1	2	3	2	0	2	4	1	5	7	3	10
3 et +	1	2	3	1	2	3	8	0	8	10	4	14
<b>Total Prescrit</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>46</b>
Présence du début à la fin du module	2	1	3	6	5	11	12	3	15	20	9	29
Si NON												
Abandon par désintérêt	0	1	1	1	0	1	1	1	2	2	2	4
Abandon causé par relation tuteur	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Exclusion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recherche plutôt un apprentissage	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Raison inconnue	1	2	3	0	0	0	0	1	1	1	3	4
Absents	0	3	3	1	2	3	5	0	5	6	5	11
Exclusion temporaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participation active												
Forte	1	1	2	1	3	4	6	2	8	8	6	14
Moyenne	1	2	3	5	2	7	4	1	5	10	5	15
Faible	1	2	3	0	1	1	3	1	4	4	4	8
Nulle	0	0	0	2	0	2	1	1	2	3	1	4
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>41</b>
Sensibilisation au monde du travail												

A élaboré un projet professionnel viable	0	1	1	1	2	3	1	2	3	2	5	7
A élaboré un projet professionnel partiel	4	2	6	5	1	6	2	1	3	11	4	15
N'a pas modifié un projet professionnel existant	1	3	4	5	1	6	4	0	4	10	4	14
A modifié un projet professionnel existant	0	0	0	0	3	3	3	1	4	3	4	7
N'a pas élaboré un projet professionnel	0	4	4	1	1	2	4	1	5	5	6	11
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>23</b>	<b>54</b>
<b>Connaissance de l'entreprise à l'issue des stages</b>												
Fonctionnement de l'entreprise	2	3	5	6	6	12	7	2	9	15	11	26
Contenu de métiers ou postes de travail	2	1	3	4	6	10	9	3	12	15	10	25
Parcours requis pour accéder à ces métiers	1	0	1	3	3	6	7	2	9	11	5	16
Aucune acquisition	3	3	6	0	0	0	5	1	6	8	4	12
<b>Appréciation générale</b>												
Amélioration des comportements sociaux	5	6	11	8	7	15	14	4	18	27	17	44
Amélioration de l'autonomie	5	6	11	9	7	16	14	4	18	28	17	45
Difficulté à suivre le module Tutorat	3	5	8	4	0	4	6	4	10	13	9	22
Difficulté à suivre le module Stages en entreprise	2	4	6	7	2	9	8	3	11	17	9	26
Difficulté à intégrer les contraintes	4	7	11	7	1	8	12	3	15	23	11	34
Difficulté relationnelle avec les intervenants	2	5	7	0	0	0	2	1	3	4	6	10
Difficulté à se rendre disponible	4	5	9	6	1	7	6	4	10	16	10	26
Impact du Module Tutorat sur Evolution												
Fort	0	0	0	2	4	6	3	0	3	5	4	9
Moyen	3	2	5	4	2	6	7	2	9	14	6	20
Faible	2	6	8	5	1	6	4	3	7	11	10	21
Nul	0	0	0	1	1	2	0	0	0	1	1	2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>21</b>	<b>52</b>
Impact du Module Stages en entreprise sur Evolution												
Fort	1	0	1	1	3	4	5	1	6	7	4	11
Moyen	1	1	2	5	2	7	3	2	5	9	5	14
Faible	0	3	3	0	1	1	4	0	4	4	4	8
Nul	2	1	3	1	0	1	2	2	4	5	3	8
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>41</b>

\*supérieur à une demi journée par semaine en moyenne (10 par trimestre)

<b>Modules collectifs</b>
<b>Remise à niveau</b>
Prescription
Présence au terme
Si NON
Abandon par désintérêt
Abandon car difficulté à suivre
Absences
0
1 à 3
3 à 5
>5
<b>Total</b>
Participation active
Forte
Moyenne
Faible
Nulle
<b>Total</b>
Incidents
<b>Découvrir la ville autrement</b>
Prescription
Présence au terme
Si NON
Abandon par désintérêt
Absences
0
1 à 3
<b>Total</b>

Fourneyron		
M	F	T
14	1	15
10	0	10
3	0	3
1	1	2
5	0	5
4	0	4
0	1	1
5	0	5
14	1	15
8	0	8
1	1	2
3	0	3
2	0	2
14	1	15
0	0	0
11	0	11
7	0	7
4	0	4
7	0	7
1	0	1
8	0	8

Participation active
Forte
Moyenne
Faible
Nulle
<b>Total</b>
<b>Impact du Module "Remise à niveau" sur Evolution</b>
Fort
Moyen
Faible
Nul
<b>Total</b>
<b>Impact du Module "Découvrir la ville" sur Evolution</b>
Fort
Moyen
Faible
Nul
<b>Total</b>

6	0	<b>6</b>
1	0	<b>1</b>
0	0	<b>0</b>
1	0	<b>1</b>
8	0	<b>8</b>
3	0	<b>3</b>
5	0	<b>5</b>
4	1	<b>5</b>
2	0	<b>2</b>
<b>14</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
0	0	<b>0</b>
5	0	<b>5</b>
2	0	<b>2</b>
2	0	<b>2</b>
<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>

## Exploitation des fiches individuelles Jeunes du groupe Cible et des groupes Témoin : en pourcentage

Cumul 2010/2011 et 2011/2012	Groupe Cible											
Pourcentage	Cassin			Brassens			Fourneyron			Total		
Lycée	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Identification												
Sexe	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Dernière classe												
Terminale	20,0	10,0	13,3	0,0	0,0	0,0	7,1	0,0	5,3	6,5	4,3	7,4
Première	20,0	10,0	13,3	33,3	12,5	25,0	0,0	0,0	0,0	16,1	8,7	13,0
Seconde	40,0	20,0	26,7	58,3	87,5	70,0	14,3	40,0	21,1	35,5	47,8	40,7
BEP ou CAP	20,0	60,0	46,7	0,0	0,0	0,0	28,6	0,0	21,1	16,1	26,1	20,4
Autres (Scolarité à l'étranger, CNED, collège)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	60,0	52,6	22,6	13,0	18,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Nationalité française Jeune	100,0	90,0	92,9	100,0	100,0	100,0	69,2	80,0	72,2	86,2	91,3	88,5
NR												
Nationalité française Père	100,0	66,7	75,0	100,0	100,0	100,0	14,3	0,0	10,0	45,5	69,2	58,3
NR												
Nationalité française Mère	100,0	33,3	50,0	100,0	100,0	100,0	28,6	25,0	27,3	58,3	61,5	60,0
NR												
PCS Père												
Sans	0	40,0	28,6	14,3	0,0	7,7	57,1	66,7	60,0	31,3	28,6	30,0
Ouvrier/Employé	50,0	40,0	42,9	71,4	83,3	76,9	42,9	0,0	30,0	56,3	50,0	53,3
Prof interméd	50,0	0,0	14,3	14,3	16,7	15,4	0,0	0,0	0,0	12,5	7,1	10,0
Cadre sup, chef entrepr	0,0	20,0	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	10,0	0,0	14,3	6,7
<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
PCS Mère												
Sans	100,0	75,0	83,3	20,0	14,3	16,7	80,0	60,0	73,3	64,7	43,8	54,5
Ouvrier/Employé	0,0	25,0	16,7	80,0	28,6	50,0	20,0	40,0	26,7	35,3	31,3	33,3
Prof interméd	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	12,5	6,1
Cadre sup, chef entrepr	0,0	0,0	0,0	0,0	28,6	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	12,5	6,1

<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
Nombre d'enfants de la famille												
1	0,0	0,0	0,0	11,1	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	6,7	0,0	3,2
2	0,0	0,0	0,0	55,6	16,7	40,0	50,0	0,0	25,0	46,7	6,3	25,8
3	50,0	33,3	37,5	11,1	50,0	26,7	0,0	75,0	37,5	13,3	50,0	32,3
4 et +	50,0	66,7	62,5	22,2	33,3	26,7	50,0	25,0	37,5	33,3	43,8	38,7
<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
Habitat en ZUS	20,0	30,0	26,7	0,0	12,5	5,0	35,7	40,0	36,8	19,4	26,1	22,2

<b>Parcours scolaire</b>												
Redoublement Primaire												
0	66,7	87,5	81,8	100,0	87,5	94,7	70,0	100,0	80,0	83,3	90,5	86,7
1	33,3	12,5	18,2	0,0	12,5	5,3	30,0	0,0	20,0	16,7	9,5	13,3
<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
Redoublement Collège												
0	100,0	75,0	81,8	81,8	87,5	84,2	70,0	80,0	73,3	79,2	81,0	80,0
1	0,0	25,0	18,2	18,2	12,5	15,8	30,0	20,0	26,7	20,8	19,0	20,0
<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
Redoublement Lycée												
0	100,0	100,0	100,0	90,9	71,4	83,3	88,9	100,0	92,3	91,7	89,5	90,7
1	0,0	0,0	0,0	9,1	28,6	16,7	11,1	0,0	7,7	8,3	10,5	9,3
<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
Changement Ecole												
Primaire	0,0	10,0	6,7	8,3	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	3,2	4,3	3,7
Collège	0,0	30,0	20,0	16,7	0,0	10,0	50,0	60,0	52,6	29,0	26,1	27,8
NR												
Changement Filière au Lycée	0,0	0,0	0,0	16,7	0,0	10,0	28,6	20,0	26,3	19,4	4,3	13,0

Scolarité à l'étranger	0,0	10,0	6,7	0,0	0,0	0,0	21,4	20,0	21,1	9,7	8,7	9,3
<b>Résultats scolaires</b>												
Note moyenne >10	0,0	0,0	0,0	16,7	20,0	18,2	50,0	25,0	37,5	25,0	15,4	20,0
Note moyenne <10	100,0	100,0	100,0	83,3	80,0	81,8	50,0	75,0	62,5	75,0	84,6	80,0
<b>Sous-Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
NR												
Absences supérieures au seuil officiel d'alerte*	0,0	0,0	0,0	41,7	62,5	50,0	14,3	40,0	21,1	22,6	30,4	25,9
Incidents	20,0	0,0	6,7	41,7	50,0	45,0	0,0	0,0	0,0	19,4	17,4	18,5
Abandon	80,0	40,0	53,3	25,0	37,5	30,0	71,4	80,0	73,7	54,8	47,8	51,9
<b>Modules individuels</b>												
<b>Tutorat</b>												
Présence au terme	100,0	50,0	66,7	66,7	87,5	75,0	85,7	120,0	94,7	80,6	78,3	79,6
Si NON												
Absences												
0	16,7	30,0	25,0	75,0	66,7	71,4	21,4	20,0	21,1	40,6	41,7	41,1
1 à 3	50,0	50,0	50,0	25,0	11,1	19,0	71,4	40,0	63,2	50,0	33,3	42,9
4 à 5	33,3	20,0	25,0	0,0	22,2	9,5	7,1	40,0	15,8	9,4	25,0	16,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Contacts tél ou physiques												
<3	0,0	28,6	11,8	16,7	12,5	15,0	0,0	0,0	0,0	5,4	15,8	8,9
3 à 5	10,0	14,3	11,8	25,0	12,5	20,0	0,0	0,0	0,0	10,8	10,5	10,7
6 à 9	20,0	14,3	17,6	0,0	12,5	5,0	0,0	25,0	5,3	5,4	15,8	8,9
10 et +	70,0	42,9	58,8	58,3	62,5	60,0	100,0	75,0	94,7	78,4	57,9	71,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Participation active												
Forte	40,0	0,0	15,4	41,7	50,0	45,0	35,7	20,0	31,6	38,7	23,8	32,7
Moyenne	40,0	62,5	53,8	25,0	25,0	25,0	50,0	0,0	36,8	38,7	33,3	36,5
Faible	20,0	25,0	23,1	8,3	12,5	10,0	14,3	80,0	31,6	12,9	33,3	21,2
Nulle	0,0	12,5	7,7	25,0	12,5	20,0	0,0	0,0	0,0	9,7	9,5	9,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

<b>Stages en entreprise</b>												
Non prescrit, veut rester en classe	0,0	40,0	26,7	33,3	25,0	30,0	0,0	0,0	0,0	12,9	26,1	18,5
0	60,0	28,6	41,7	44,4	16,7	33,3	13,3	25,0	15,8	31,0	23,5	28,3
1	0,0	14,3	8,3	22,2	50,0	33,3	6,7	50,0	15,8	10,3	35,3	19,6
2	20,0	28,6	25,0	22,2	0,0	13,3	26,7	25,0	26,3	24,1	17,6	21,7
3 et +	20,0	28,6	25,0	11,1	33,3	20,0	53,3	0,0	42,1	34,5	23,5	30,4
<b>Total Prescrit</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Présence du début à la fin du module	40,0	14,3	25,0	66,7	83,3	73,3	80,0	75,0	78,9	69,0	52,9	63,0
Si NON												
Participation active												
Forte	33,3	20,0	25,0	12,5	50,0	28,6	42,9	40,0	42,1	32,0	37,5	34,1
Moyenne	33,3	40,0	37,5	62,5	33,3	50,0	28,6	20,0	26,3	40,0	31,3	36,6
Faible	33,3	40,0	37,5	0,0	16,7	7,1	21,4	20,0	21,1	16,0	25,0	19,5
Nulle	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0	14,3	7,1	20,0	10,5	12,0	6,3	9,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Sensibilisation au monde du travail</b>												
A élaboré un projet professionnel viable	0,0	10,0	6,7	8,3	25,0	15,0	7,1	40,0	15,8	6,5	21,7	13,0
A élaboré un projet professionnel partiel	80,0	20,0	40,0	41,7	12,5	30,0	14,3	20,0	15,8	35,5	17,4	27,8
N'a pas modifié un projet professionnel existant	20,0	30,0	26,7	41,7	12,5	30,0	28,6	0,0	21,1	32,3	17,4	25,9
A modifié un projet professionnel existant	0,0	0,0	0,0	0,0	37,5	15,0	21,4	20,0	21,1	9,7	17,4	13,0
N'a pas élaboré un projet professionnel	0,0	40,0	26,7	8,3	12,5	10,0	28,6	20,0	26,3	16,1	26,1	20,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Connaissance de l'entreprise à l'issue des stages</b>												
Fonctionnement de l'entreprise	40,0	42,9	41,7	66,7	100,0	80,0	46,7	50,0	47,4	51,7	64,7	56,5
Contenu de métiers ou postes de travail	40,0	14,3	25,0	44,4	100,0	66,7	60,0	75,0	63,2	51,7	58,8	54,3
Parcours requis pour accéder à ces métiers	20,0	0,0	8,3	33,3	50,0	40,0	46,7	50,0	47,4	37,9	29,4	34,8
Aucune acquisition	60,0	42,9	50,0	0,0	0,0	0,0	33,3	25,0	31,6	27,6	23,5	26,1
<b>Appréciation générale</b>												
Amélioration des comportements sociaux	100,0	60,0	73,3	66,7	87,5	75,0	100,0	80,0	94,7	87,1	73,9	81,5
Amélioration de l'autonomie	100,0	60,0	73,3	75,0	87,5	80,0	100,0	80,0	94,7	90,3	73,9	83,3
Difficulté à suivre le module Tutorat	60,0	50,0	53,3	33,3	0,0	20,0	42,9	80,0	52,6	41,9	39,1	40,7
Difficulté à suivre le module Stages en entreprise	40,0	40,0	40,0	58,3	25,0	45,0	57,1	60,0	57,9	54,8	39,1	48,1



Difficulté à intégrer les contraintes	80,0	70,0	73,3	58,3	12,5	40,0	85,7	60,0	78,9	74,2	47,8	63,0
Difficulté relationnelle avec les intervenants	40,0	50,0	46,7	0,0	0,0	0,0	14,3	20,0	15,8	12,9	26,1	18,5
Difficulté à se rendre disponible	80,0	50,0	60,0	50,0	12,5	35,0	42,9	80,0	52,6	51,6	43,5	48,1
Impact du Module Tutorat sur Evolution												
Fort	0,0	0,0	0,0	16,7	50,0	30,0	21,4	0,0	15,8	16,1	19,0	17,3
Moyen	60,0	25,0	38,5	33,3	25,0	30,0	50,0	40,0	47,4	45,2	28,6	38,5
Faible	40,0	75,0	61,5	41,7	12,5	30,0	28,6	60,0	36,8	35,5	47,6	40,4
Nul	0,0	0,0	0,0	8,3	12,5	10,0	0,0	0,0	0,0	3,2	4,8	3,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Impact du Module Stages en entreprise sur Evolution												
Fort	25,0	0,0	11,1	14,3	50,0	30,8	35,7	20,0	31,6	28,0	25,0	26,8
Moyen	25,0	20,0	22,2	71,4	33,3	53,8	21,4	40,0	26,3	36,0	31,3	34,1
Faible	0,0	60,0	33,3	0,0	16,7	7,7	28,6	0,0	21,1	16,0	25,0	19,5
Nul	50,0	20,0	33,3	14,3	0,0	7,7	14,3	40,0	21,1	20,0	18,8	19,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\*supérieur à une demi journée par semaine en moyenne (10 par trimestre)

<b>Modules collectifs</b>
<b>Remise à niveau</b>
Prescription
Présence au terme
Absences
0
1 à 3
3 à 5
>5
<b>Total</b>
Participation active
Forte
Moyenne

Fourneyron		
M	F	T
100,0	20,0	78,9
71,4	0,0	66,7
35,7	0,0	33,3
28,6	0,0	26,7
0,0	100,0	6,7
35,7	0,0	33,3
<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
57,1	0,0	53,3
7,1	100,0	13,3

Faible
Nulle
<b>Total</b>
<b>Découvrir la ville autrement</b>
Prescription
Présence au terme
<b>Total</b>
Participation active
Forte
Moyenne
Faible
Nulle
<b>Total</b>
<b>Impact du Module "Remise à niveau" sur Evolution</b>
Fort
Moyen
Faible
Nul
<b>Total</b>
<b>Impact du Module "Découvrir la ville" sur Evolution</b>
Fort
Moyen
Faible
Nul
<b>Total</b>

21,4	0,0	20,0
14,3	0,0	13,3
<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
78,6	0,0	57,9
63,6	#DIV/0!	63,6
75,0	#DIV/0!	75,0
12,5	#DIV/0!	12,5
0,0	#DIV/0!	0,0
12,5	#DIV/0!	12,5
<b>100</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100</b>
21,4	0,0	20,0
35,7	0,0	33,3
28,6	100,0	33,3
14,3	0,0	13,3
<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
0,0	#DIV/0!	0,0
55,6	#DIV/0!	55,6
22,2	#DIV/0!	22,2
22,2	#DIV/0!	22,2
<b>100</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>100</b>